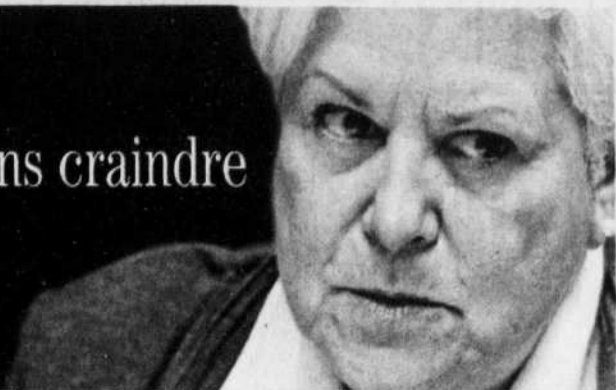


Louise Harel:
Faire le ménage sans craindre
les représailles

Pages A 4 et A 5



Richard Bergeron:
Exit le privé, place
à la fonction publique

Pages A 4 et A 5



www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. C N° 239

LE JEUDI 22 OCTOBRE 2009

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

Briser l'omerta

Le gouvernement du Québec hésite à instituer une enquête publique sur l'industrie de la construction. Il mise sur le travail policier, mais prévient du même souffle que la patience a des limites.

Ce qu'il faut dire aujourd'hui, haut et fort, est tout simplement que ces limites évoquées par le ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, sont atteintes. Elles le sont depuis déjà longtemps, car ce n'est pas depuis seulement quelques jours ou quelques semaines qu'existe la corruption dans le monde de la construction. Dans l'entrevue qu'il accordait au *Devoir* hier, le maire Gerald Tremblay reconnaissait avoir été prévenu dès son entrée à l'Hôtel de Ville de Montréal que «circulaient des enveloppes brunes».



BERNARD DESCÔTEAUX

Les raisons militent en faveur d'une enquête publique sont simples. Il y a tout d'abord le fait que cette corruption est systémique. Elle a été instituée en un système mafieux auquel concourent des entrepreneurs en construction, des professionnels, comme les ingénieurs, des fonctionnaires et des élus. La pourriture ne cesse de s'étendre. Les révélations faites par les médias depuis quelques semaines illustrent la perversion profonde dont est atteint notre système démocratique.

Cette perversion n'est pas une vue de l'esprit. La peur s'est installée dans beaucoup d'administrations municipales. Une omerta est imposée par la menace. Est-il besoin de rappeler les accidents survenus récemment à quelques personnes du monde de la construction qui étaient disposées à parler? Dans les administrations municipales, nombreux sont les fonctionnaires qui n'osent parler aux enquêteurs de la Sûreté du Québec. Ils craignent de devoir un jour aller témoigner. Ils craignent pour leur emploi, pour leur famille et parfois pour leur sécurité physique.

Le gouvernement Charest annoncera aujourd'hui le renforcement de l'escouade policière mixte mise sur pied récemment. Le travail policier a ses limites. Il pourra conduire à des arrestations et à des procès et, peut-être, à des condamnations. Il permettra de rétablir l'ordre momentanément, le «système» se sachant sous surveillance. Celui-ci ne sera pas pour autant démantelé. Il n'aura pas été atteint dans toutes ses ramifications. L'omerta demeurera la règle.

Aujourd'hui, la confiance dans nos institutions politiques est atteinte. Le climat de corruption dont on prend la mesure quotidiennement dans les médias alimente le cynisme des électeurs. Ceux-ci attendent une réaction qui ne vient pas. Les élus locaux, laissés à eux-mêmes, disposent de peu de moyens pour faire le ménage qui s'impose. Ces moyens, ils sont dans les mains du gouvernement du Québec, qui se doit de mettre fin à ses tergiversations et agir avec force et conviction.

■ La chronique de Michel David: À la sicilienne, à lire en page A 3



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

AFFAIRE VILLANUEVA

Le SPVM aurait fait des tentatives d'infiltration

■ À lire en page A 7

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées	A 9
Avis publics ..	B 8	Météo	B 7
Bourse	B 2	Monde	B 6
Culture	B 8	Mots croisés..	B 7
Décès	B 4	Sports	B 7
Économie	B 1	Sudoku	B 8
Éditorial	A 8	Télévision	B 7



LA MAFIA AUX PORTES
DE L'HÔTEL DE VILLE?

Tremblay craint pour sa famille

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

JEANNE CORRIVEAU
KATHLEEN LÉVESQUE

Un climat de peur règne à Montréal, constate Gerald Tremblay. Si la mafia a infiltré le milieu de la construction, elle semble être aussi aux portes de l'Hôtel de Ville. Le maire n'a pas peur pour lui, mais pour sa famille.

Gerald Tremblay affirme qu'il n'est pas naïf. Dès son arrivée au pouvoir en 2001, il a été mis au courant par un haut fonctionnaire des rumeurs concernant des enveloppes brunes qui circulaient à l'Hôtel de Ville. «Il y a un certain nombre d'entrepreneurs qui se partagent des contrats et des territoires, comme ce que vous en-

tendez qui sort présentement [dans les médias]. Honnêtement, j'ai tout fait pour essayer d'éclaircir la situation en mettant en place des clauses anti-corruption et anticollusion [dans les contrats].»

En rencontre éditoriale hier après-midi, Gerald Tremblay pèse ses mots. Il prend parfois une pause avant de se lancer. Le sujet est délicat et il veut éviter à tout prix les faux pas. «Il faut faire attention aux réputations. Quand on n'a pas de preuves, on se ramasse avec des mises en demeure, peut-être des menaces et de l'intimidation. Il faut faire attention à ce qu'on dit. [...] J'ai une famille et

des enfants. Je ne voudrais pas me ramasser avec des problèmes, j'en ai assez comme ça. Moi, je suis capable de prendre la pression comme individu, comme maire de Montréal, mais je ne peux pas demander à ma famille et à mes enfants de faire la même chose.»

Il rappelle qu'en octobre 2005, en pleine campagne électorale, deux bombes avaient été découvertes à son chalet de Saint-Hippolyte et neutralisées par les policiers. «Heureusement que ma famille n'était

VOIR PAGE A 10: TREMBLAY

■ «J'ai peut-être fait certaines erreurs, mais je ne les répéterai pas», dit Gerald Tremblay, pages A 4 et A 5

Dessau et BPR ont financé le parti de Labeaume en 2008

ISABELLE PORTER

Québec — Des dirigeants des firmes d'ingénieurs Dessau et BPR, qui sont associées au scandale des compteurs d'eau à Montréal, ont contribué de façon importante au financement de l'Équipe Labeaume l'an dernier.

Des représentants de la firme d'ingénierie BPR ont contribué à hauteur de 7500 \$ au parti du maire de Québec l'an dernier, une mise qui s'élève à 4500 \$ chez Dessau. Réunies, ces sommes totalisent 13 % des contributions de 100\$ et plus (87 750 \$)

VOIR PAGE A 10: LABEAUME

CONSTRUCTION

Québec adopte l'approche Carcajou

«Ça démontre que les enquêtes en cours étaient insuffisantes», répond le PQ

ANTOINE ROBITAILLE

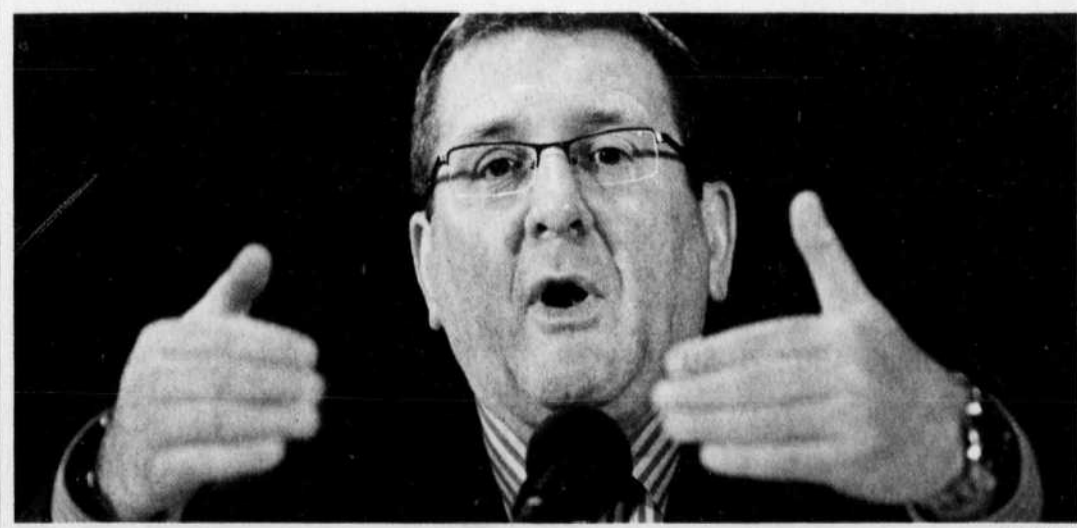
Québec — Québec annoncera aujourd'hui qu'il crée une escouade de type «Carcajou» pour lutter contre la corruption dans le domaine de la construction. Inquiet des soupçons de complicité qui se multiplient à son endroit en raison de son refus de tenir une grande enquête, le gouvernement Charest mettra le paquet pour projeter une image d'action: trois ministres, Jacques Dupuis (Sécurité publique), Sam Hamad (Travail) et Robert Dutil (Revenu) participeront à l'annonce cet après-midi à Montréal. Le directeur général de la Sûreté du Québec, Richard Deschesnes, les accompagnera.

Parmi les mesures qui seront présentées, on prévoit faire travailler davantage les corps policiers



Jacques Dupuis

VOIR PAGE A 10: CARCAJOU



Le maire de Québec, Régis Labeaume

REUTERS

ACTUALITÉS

Cour suprême et accès à l'école anglaise au Québec

L'école-passerelle ranimera-t-elle le débat linguistique ?

Les juges décident du sort de la loi 104 aujourd'hui

Les gouvernements de Jean Charest et de Stephen Harper pourraient en être quittes pour un bon débat linguistique à saveur identitaire: le plus haut tribunal du pays décidera en effet aujourd'hui si Québec pouvait limiter, comme il l'a fait en 2002, l'accès à l'école anglaise.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La Cour suprême du Canada décidera ce matin si des écoliers québécois peuvent contourner la Charte de la langue française et s'«acheter» un passage à l'école anglaise en fréquentant pendant quelques semaines une école privée. Les causes Hong Ha Nguyen et Talwinder Bindra, du nom de deux écoliers désireux de fréquenter l'école anglaise, sont très attendues. Les avocats de ces familles et des dizaines d'autres prenant part à la cause, pour la plupart allophones, plaident que la loi québécoise brime leurs droits sur la langue d'instruction reconnus par la Charte canadienne des droits et libertés.

Une défaite mettrait de la pression sur le gouvernement de Jean Charest pour qu'il prenne les moyens de contourner ce jugement. Notons toutefois

que la clause dérogatoire (dite nonobstant) ne peut pas être invoquée pour se soustraire à l'application de l'article 23 de la Charte, invoqué ici.

«Lorsque la loi 101 avait été élaborée, il avait été décidé qu'elle ne s'appliquerait pas aux écoles privées non subventionnées, par souci de respect des droits individuels, rappelle le président de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB), Mario Beaulieu. Si la Cour suprême invalide les dispositions, oui, nous proposerons que la loi 101 soit modifiée pour s'appliquer aussi aux écoles privées.»

Les causes Nguyen et Bindra ont fait couler beaucoup d'encre au Québec. Ces enfants n'avaient pas, en vertu de la Charte de la langue française, le droit de fréquenter l'école anglaise publique ou privée subventionnée. Pour ce faire, il aurait fallu que leurs parents aient été scolarisés au Canada dans



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

cette langue ou qu'ils aient eux-mêmes reçu la «majorité» de leur scolarité en anglais. Leurs parents ont trouvé une faille dans la loi. En les plaçant quelque temps dans une école anglaise privée non subventionnée au début de leur parcours scolaire, il leur était possible ensuite de demander au ministère de l'Éducation une dérogation de poursuivre dans le système public anglophone.

Entre 1997 et 2002, Québec estime que 4000 enfants ont ex-

plétoit cette faille, rendant aussi admissibles à l'école anglaise leurs frères et sœurs ainsi que leurs descendants. La SSJB a calculé que la part des effectifs scolaires se retrouvant dans le secteur anglophone était passée de 9,46 % à 11,52 % de 1991 à 2006.

Devant cette popularité croissante susceptible de rendre opérantes les politiques de francisation du Québec, le gouvernement péquiste de Bernard Landry a fait adopter à l'unani-

mité en 2002 la loi 104. Celle-ci statue que le passage dans ces écoles privées dites «passerelles» n'est pas comptabilisé pour déterminer le droit à l'école anglaise. Ce sont ces nouvelles dispositions qui sont contestées en Cour suprême.

«Nous pensons que les enfants demeurent des citoyens canadiens même s'ils fréquentent des écoles privées non subventionnées», explique Michael Bergman, avocat de la Quebec English School Boards Association. Brent Tyler, l'avocat des familles dans ces deux causes et militant des droits des Anglo-Québécois, n'a pas voulu faire de commentaires hier.

Les écoles-passerelles se soustraient entièrement à l'application des lois linguistiques. Si les parents désireux de faire instruire leurs enfants en anglais ne les y laissent pas tout simplement plutôt que de se battre avec le ministère de l'Éducation pour réintégrer le système public ou privé subventionné, c'est qu'elles coûtent très cher: plusieurs milliers de

dollars par année. Elles ne servent pas qu'à contourner la loi: de huit à dix auraient été utilisées à cette fin.

Québec avait gagné toutes ses causes avant que le vent ne tourne à la Cour d'appel du Québec. La Cour suprême avait tranché entre-temps une cause similaire (Solski). Dans cette cause d'un enfant ayant fré-

quenté un programme d'immersion française mais se disant plus attaché à l'anglais, les magistrats avaient déterminé que Québec devait évaluer de manière qualitative, et non pas seulement quantitative, l'instruction déjà reçue par l'enfant pour déterminer son droit à l'école anglaise. S'inspirant de ce jugement, la Cour d'appel du Québec a donc décidé qu'un très court séjour en école-passerelle méritait quand même considération. La Cour suprême invalidera-t-elle un jugement qui s'inspirait de ses propres arguments? On le saura à 9h45.

Le Devoir

E N B R E F

Institut de recherche en éducation

Qu'on soit médecin, infirmière, travailleur social, entraîneur, on enseigne: c'est pourquoi l'Université de Sherbrooke a créé un institut de recherche en éducation qui réunit six facultés, l'Institut de recherche sur les pratiques éducatives (IRPE). Outre la faculté de l'éducation, celles des lettres et des sciences humaines, de médecine et des sciences de la santé, d'éducation physique et sportive et de génie et sciences participent à ce nouvel effort de recherche. «Le décrochage, par exemple, ne dépend pas seulement de la réalité scolaire», dit Yves Lenoir, titulaire de la chaire de recherche du Canada sur l'intervention éducative. Le directeur de l'IRPE, Philippe Maubant, veut développer une expertise pluridisciplinaire puisque «tout professionnel qui intervient auprès d'une autre personne a des pratiques éducatives» qui peuvent être appliquées à l'école, tout comme l'école peut enrichir l'intervention des autres professions. — Le Devoir

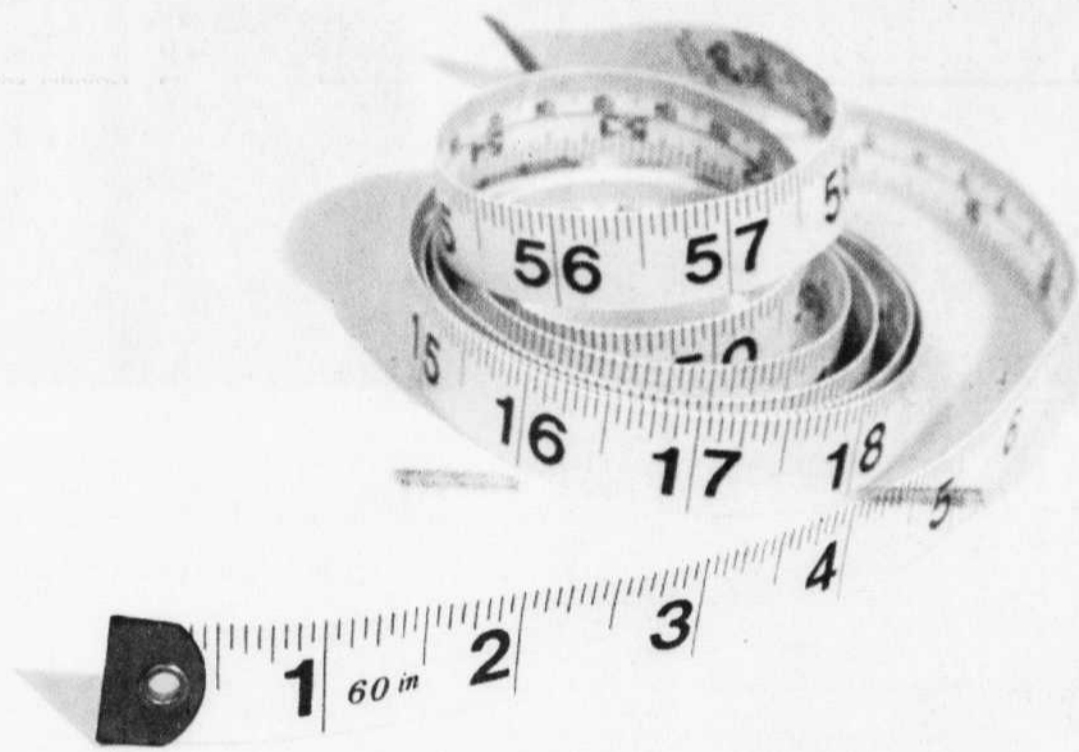
Retrait du Taser demandé

La Ligue des droits et libertés réclame le retrait pur et simple du pistolet à impulsion électrique Taser. L'organisme, qui militait au sein de la Coalition pour un moratoire sur le Taser, a radicalisé sa position à la suite de nouveaux éléments avérés par l'entreprise Taser International elle-même. Pour la première fois, la société a admis que ses pistolets pouvaient causer un arrêt cardiaque. Dans un bulletin publié le 12 octobre, l'entreprise soutient que les risques demeurent «très faibles», mais elle suggère fortement aux policiers qui utilisent cette arme de ne pas viser la poitrine des suspects. Devant cet aveu, la coalition a chargé de vocabulaire pour devenir officiellement la Coalition pour le retrait du Taser. — La Presse canadienne

Pour gars seulement

Toronto — Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, accueille favorablement l'idée de créer des écoles réservées exclusivement aux garçons au sein du système public d'éducation. Selon M. McGuinty, des écoles réservées exclusivement aux garçons favoriseraient la mise en place de programmes conçus pour répondre à leurs besoins. Le premier ministre précise que les garçons ne réussissent manifestement pas aussi bien que les filles. — La Presse canadienne

www.lavaltechnopole.com

LE GRAND MONTRÉAL,
LE MOT LE DIT :
C'EST GRAND...

Laval est un des pôles économiques du Grand Montréal. Un atout de plus dans le développement régional, un choix pertinent pour les entreprises, une option qui parfois peut faire la différence entre partir ou rester...

Alors, vous avez besoin d'espace? Vous recherchez un environnement économique innovateur et audacieux? Découvrez Laval... c'est une bonne manière de ne pas perdre de vue le Grand Montréal.

Communiquez avec nous : l'Avenir, c'est notre langue de travail... nous le parlons couramment!

LAVAL
TECHNOPOLE
DES EXPERTS AU SERVICE DES ENTREPRISES DE LAVAL

Il y a une place pour vous à Laval...

Un numéro vous y conduit : 450 978-5959

Et un site Internet vous guide : www.lavaltechnopole.com

ACTUALITÉS

À la sicilienne



MICHEL DAVID

L'équipe éditoriale du *Devoir* a été littéralement estomaquée hier après-midi en entendant les propos tenus par le maire Gerald Tremblay. Par moments, on se serait crus à Palerme.

Il n'est pas inhabituel qu'un politicien demande que certaines parties d'une entrevue se déroulent *off the record*. En l'occurrence, M. Tremblay insistait pour que certains noms ne soient pas mentionnés, ce que nous avons accepté.

En revanche, les raisons qu'il a invoquées pour justifier sa discrétion sur certains épisodes qui se sont déroulés à l'Hôtel de Ville au cours de son dernier mandat, et sur les décisions qu'il a prises, étaient pour le moins étonnantes dans la bouche du premier magistrat de Montréal. «*J'ai une famille, des enfants, je ne veux pas me ramasser avec des menaces*», a-t-il déclaré.

M. Tremblay a répété à plusieurs reprises que lui-même n'avait pas peur et qu'il était bien décidé à faire le ménage, mais il a tout de même rappelé qu'une bombe avait été découverte à son chalet de Saint-Hippolyte en 2005. Il a également cru utile d'évoquer cette histoire d'un producteur de vin industriel de la Rive-Sud auquel il avait refusé un permis et qui avait été retrouvé dans le coffre de sa voiture à l'époque où il était ministre de l'Industrie et du Commerce dans le gouvernement Bourassa.

Au cours des derniers mois, le maire semblait tomber des nues à chaque nouvelle révélation sur les déplorables pratiques de son administration. Hier, son discours était bien différent. «*Je ne suis pas naïf. Je suis très bien informé. À la Ville de Montréal, je savais dans quoi je m'embarquais, je savais tout ça.*»

Pourtant, il ne réclame pas d'enquête publique sur la corruption dans l'industrie de la construction, lui préférant la voie des enquêtes policières que privilégie aussi le gouvernement Charest. Pourquoi? «*Quand il y a enquête, les gens disparaissent.*» L'omerta, quoi.

◆ ◆ ◆

Coïncidence, deux heures plus tôt, la chef de Vision Montréal, Louise Harel, avait également rendez-vous au *Devoir*. De façon clairement préméditée, elle avait choisi d'aborder le thème du courage. «*J'ai été la femme de Michel Bourdon. Il y a eu son courage et le mien*», a-t-elle déclaré, rappelant l'automobile fracassée et les menaces de mort que M. Bourdon avait reçues à l'époque où il était président de la CSN-construction.

Elle a reproché au chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, de «*manquer de tonus*» parce qu'il a réclamé la protection de la police sans même avoir reçu de menaces. Sous-entendu: ce trouillard serait incapable de nettoyer l'écurie d'Augias qu'est devenu l'Hôtel de Ville. Pourtant, comment lui reprocher sa prudence quand le maire évoque lui-même les méthodes siciliennes qui ont cours dans la métropole?

Mme Harel a prouvé dans le passé qu'elle avait du coffre et son intégrité personnelle ne fait aucun doute, mais elle ne convaincra personne qu'elle tenait Benoit Labonté pour un «*homme de principes*» qui s'est simplement réfugié dans un «*déni inimaginable*».

Si ses méthodes de financement avaient été découvertes seulement au lendemain de l'élection, elle se serait sans doute fait un plaisir de s'en débarrasser. Non seulement elle se retrouve aujourd'hui dans le rôle de l'arroseuse arrosée, mais il y a aussi un trou béant dans son équipe. Peu importe ses mérites, son nouveau numéro 2, Pierre Lampron, est totalement inconnu de la population, donc inquiétant.

◆ ◆ ◆

Richard Bergeron est peut-être un original entouré de néophytes, mais il est maintenant le seul dont les placards ne contenaient aucun squelette et il bénéficie au surplus de la caution de M. Net en personne, le juge John Gomery.

Dans une entrevue accordée à mon collègue Antoine Robitaille en novembre 2004, le chef de Projet Montréal avait confié son rêve d'un destin analogue à celui de Ken Livingstone, surnommé «*Ken le rouge*» en raison de son passé trotskiste, qui avait été élu maire de Londres en 2000 après avoir été critique de gastronomie et éleveur de tritons.

Même après avoir imposé des péages substantiels pour dissuader les automobilistes londoniens de s'aventurer au centre-ville, il avait été réélu en 2004, avant d'être finalement battu en mai 2008.

M. Bergeron dit faire le même pari sur l'intelligence de la population avec son projet de construire 33 kilomètres de lignes de tramway en quatre ans. «*On va virer la ville à l'envers; ça va être difficile pour la population, mais quand ça va être terminé, elle va être tellement fière*», expliquait-il au *Devoir* vendredi dernier.

J'étais profondément sceptique en l'entendant dire que sa victoire n'était plus une lubie mais une hypothèse plausible. Je le voyais plutôt comme une sorte de Ralph Nader, qui allait soit permettre la réélection de celui qui avait laissé la corruption envahir l'Hôtel de Ville, soit y faire entrer la souverainiste pure et dure qui est l'incarnation du mal aux yeux de la communauté anglophone.

En début de semaine, un vieux routier de l'équipe de Gerald Tremblay m'a cependant assuré que l'hypothèse d'une victoire de M. Bergeron ne pouvait plus être exclue. Après la Sicile, pourquoi pas Londres?

mdavid@ledevoir.com

Armé du vaccin, Québec lance l'offensive contre H1N1

La vaccination débutera lundi, deux semaines plus tôt que prévu



ARCHIVES AFP

Blair Gable Reuters
La ministre fédérale de la Santé, Leona Aglukkaq, et l'administrateur en chef de la santé publique du Canada, le D^r David Butler-Jones

À propos du vaccin...

■ Il est recommandé d'administrer une dose du vaccin avec adjuvant aux personnes de plus de dix ans.

■ Deux demi-doses du vaccin avec adjuvant seront nécessaires pour les enfants de six mois à 10 ans, des doses qui devront être administrées à au moins 21 jours d'intervalle.

■ Une dose du vaccin sans adjuvant est indiquée pour les femmes enceintes. Si le vaccin sans adjuvant n'est pas disponible et que le taux de grippe H1N1 est élevé ou en hausse,

les femmes enceintes de plus de 20 semaines devront recevoir une dose du vaccin avec adjuvant.

■ Le vaccin ne doit pas être administré aux nourrissons de moins de six mois ni aux personnes immunosupprimées.

■ Il peut être administré en même temps que d'autres vaccins, y compris celui contre la grippe saisonnière.

■ Une fois administré, le vaccin peut prendre jusqu'à deux semaines avant d'être efficace.

■ Ottawa a acheté 50,4 millions

de doses à huit dollars l'unité. Il a aussi commandé 1,8 million de doses sans adjuvant.

■ Environ 2 millions de doses ont été livrées aux provinces et aux territoires, et de 2 millions à 3,5 millions de doses additionnelles seront envoyées chaque semaine.

Informations supplémentaires

■ A Québec: <http://www.pandemiequebec.gouv.qc.ca/>
■ A Ottawa: <http://www.combattezagrippe.ca/>

La venue de la seconde vague de grippe A(H1N1) tant redoutée n'est plus théorique. Elle a bel et bien commencé à déferler sur le Québec, calculent les autorités de la santé publique, qui invitent la population à se tenir prête pour une vaccination-marathon.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Le coup d'envoi à la plus importante campagne canadienne d'immunisation de tous les temps a été donné hier midi par la ministre fédérale de la Santé, Leona Aglukkaq. L'homologation du vaccin contre la grippe A(H1N1) étant désormais chose faite, la balle est maintenant dans le camp des provinces, a-t-elle dit. Québec a réagi au quart de tour en annonçant le début de la vaccination massive pour lundi prochain, soit deux semaines plus tôt que prévu.

Baptisé Arepanrix, le vaccin retenu par le Canada a été fabriqué à Sainte-Foy par le géant Glaxo-SmithKline. Il a été autorisé d'après les résultats préliminaires des essais cliniques conduits dans plusieurs pays, dont les États-Unis, la Chine et l'Australie. Selon le D^r Elwyn Griffiths, directeur général de la Direction des produits biologiques et des thérapies génétiques à Santé Canada, il est à la fois «*sûr et efficace*». «*Nous avons vu des avantages clairs à ce vaccin, des avantages qui surpassent, et de beaucoup, les risques potentiels ou théoriques qui lui sont associés.*»

Ce dernier convient toutefois qu'il a été impossible de suivre toutes les étapes habituelles précédant la fabrication d'un vaccin. Le travail a été fait à partir de données existantes, soit celles sur le virus grippal H5N1. «*Nous allons continuer à "monitorer" les effets indésirables qui pourraient être notés pendant la vaccination*», a promis le D^r Griffiths, tout en ajoutant que «*les Canadiens peuvent avoir une confiance totale en ce vaccin*».

Fabriqué à partir d'une souche semence fournie par l'Organisation mondiale de la santé, l'Arepanrix contient un adjuvant qui permet d'augmenter la production d'anticorps. Cet adjuvant fait d'eau, d'huile de poisson et de vitamine E a été testé sur 45 000 personnes jusqu'à présent. Il ne contient pas un virus vivant, mais un virus fragmenté, donc mort, précise la D^r Danielle Grondin, sous-ministre adjointe de la Direction générale des maladies infectieuses et des mesures d'urgence à l'Agence de la santé publique du Canada. «*Il ne donne pas la grippe, mais il prépare le corps à la combattre.*»

L'usage d'un adjuvant a permis d'élargir la couverture vaccinale à des seuils très élevés, entre 95 et 97 %, soit bien au-delà des 60 à 80 % offerts par le vaccin contre la grippe saisonnière, note le D^r David Butler-Jones, administrateur en chef de la santé publique du Canada. Ce dernier invite chacun à se faire vacciner, comme il le fera lui-même. «*Je ne voudrais pas qu'un proche contracte la maladie et avoir à voir son état s'aggraver ou pire encore parce que je ne me suis pas protégé.*»

Le message a été repris au vol hier par le ministre de la Santé, Yves Bolduc. «*Si vous voulez protéger vos proches, faites-vous vacciner*», a-t-il dit en précisant que chacun a la liberté de recevoir ou non le vaccin. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec a lancé un message similaire tout en invitant ses membres à donner l'exemple et à encourager leurs concitoyens à faire de même.

Ceux qui voudront suivre leur exemple recevront sous peu des instructions en provenance de leur agence de la santé et des services sociaux régionale. Dès samedi, les renseignements sur les prochaines étapes de la vaccination (dates, lieux, horaires) seront diffusés dans la section «*Dans ma région*» du site www.pandemiequebec.gouv.qc.ca. L'information rassemblée dans ce site sera mise à jour quotidiennement, au fur et à mesure de l'évolution des événements, en plus d'être reprise par les journaux locaux.

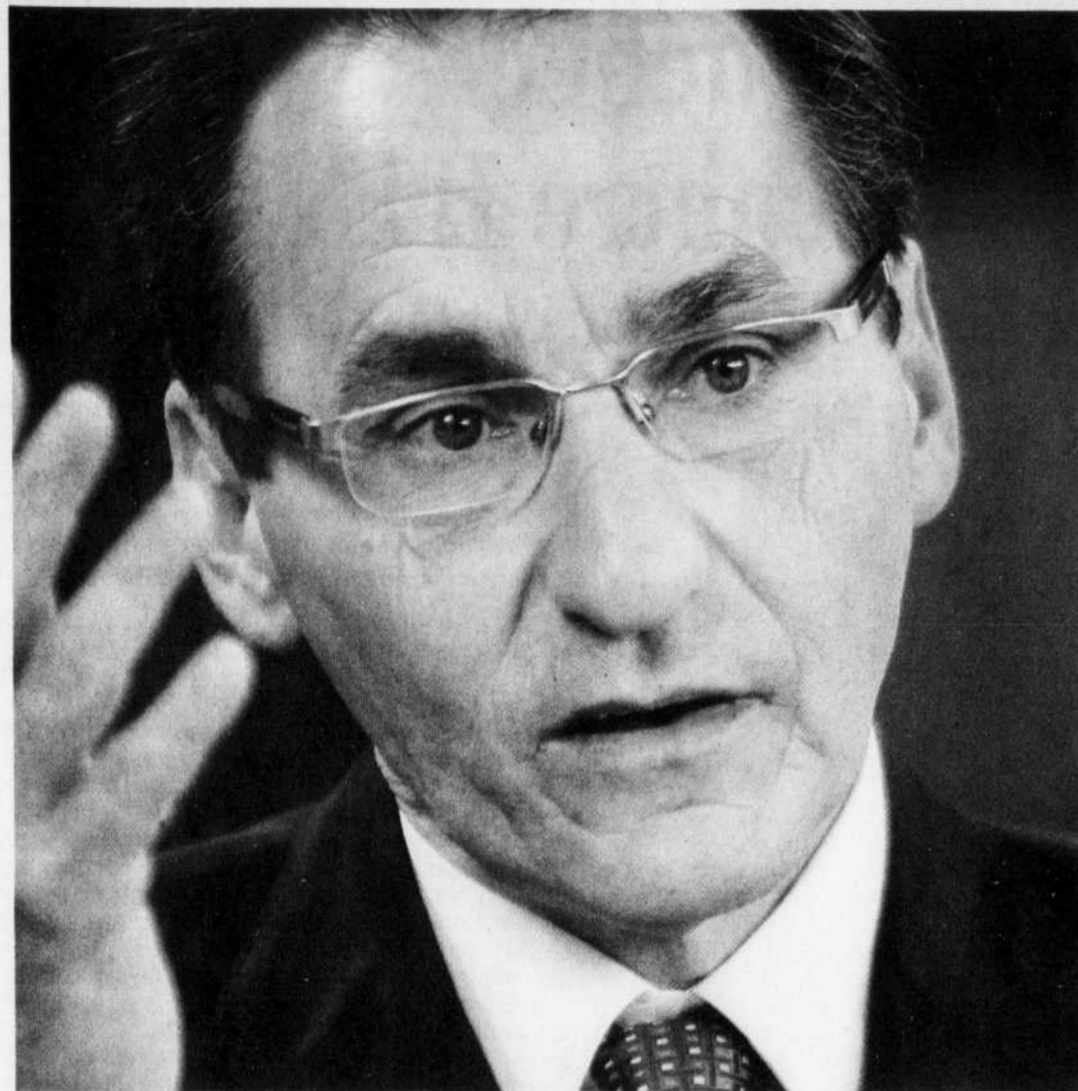
Les premiers à être appelés seront «*ceux qui tireront le plus de bénéfices à être vaccinés*», a fait savoir le directeur national de la santé publique, le D^r Alain Poirier. Ceux-ci sont les adultes de moins de 65 ans souffrant de maladies chroniques, les femmes enceintes, les enfants de six mois à cinq ans, les personnes vivant en régions éloignées ou isolées, le personnel de la santé et les membres des familles comportant un enfant de moins de six mois ou un malade immunosupprimé.

Ces cohortes protégées, Québec appellera ensuite les enfants de 5 à 18 ans, les premiers répondants, les adultes de moins de 65 ans, et enfin les personnes âgées. Pas moins de 220 centres spéciaux de vaccination seront mis sur pied dans des lieux publics dispersés à travers le Québec. Ces derniers seront ouverts sept jours sur sept, «*aussi longtemps qu'il le faudra*», a précisé hier le D^r Poirier.

Le gouvernement du Québec dispose de plus de 400 000 doses du vaccin contre la grippe A(H1N1). Il en recevra des milliers d'autres au fur et à mesure qu'elles seront produites. Le virus, qui a recommencé à circuler, a fait mardi une 27^e victime au Québec, la première à mourir depuis le mois d'août. Il s'agit d'une octogénaire de la Rive-Sud de Québec. Depuis le 1^{er} septembre, Québec a recensé 174 cas de grippe H1N1, dont 27 ont nécessité une hospitalisation, et cela, essentiellement dans les derniers jours. Jusqu'à présent, le Canada a déploré 83 décès et plus de 1500 hospitalisations, dont environ 300 ont nécessité des soins intensifs aigus.

Le Devoir

ÉLECTION MONTRÉAL 2009



Richard Bergeron

1955: naissance à Alma, au Lac-Saint-Jean. 1975: arrivée à Montréal pour y étudier l'architecture à l'Université de Montréal. 1986: retour à l'UdeM pour y entreprendre un doctorat en aménagement après avoir été volontaire en Guinée-Bissau. 1991: soutenance de thèse et publication de son premier livre, *L'Anti-développement: le prix du libéralisme*. De 1990 à 1992: président de la Fédération des coopératives d'habitation de l'île de Montréal. De 1992 à 1993: professeur invité à l'Université Laval, aménagement du territoire et développement régional. De 2003 à 2005: publication de deux livres au sujet de la trop grande dépendance à l'automobile au Québec. 2004: fondation de Projet Montréal. 2005: élu conseiller municipal du district De Lorimier, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Exit le privé, place à la fonction publique

Richard Bergeron veut créer une escouade spéciale de lutte contre la corruption

JEANNE CORRIVEAU

Pour restaurer l'intégrité à l'Hôtel de Ville, le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, croit qu'en plus de revoir le financement des partis politiques, il faudra «reconstruire» la fonction publique montrealaise. A mesure que les firmes de consultants externes et les firmes privées ont gagné du galon auprès des élus, la fonction publique s'est érodée. Il faut maintenant y remédier dit Richard Bergeron, qui promet de ramener à l'Hôtel de Ville l'expertise perdue.

En rendant public son rapport sur le contrat des compteurs d'eau le 22 septembre dernier, le vérificateur général de la Ville, Jacques Bergeron, l'avait souligné à gros traits: «Une perte d'expertise importante a été constatée à la Ville de Montréal», écrivait-il.

La saga des compteurs d'eau illustre tout le problème avec lequel la Ville est aux prises depuis des années. Richard Bergeron rappelle que dès le début du processus, c'est le privé qui

a dicté à la Ville quoi faire. Notamment le consortium SNC-Lavalin-Dessau-Soprin, à qui la Ville avait demandé de faire le diagnostic des infrastructures souterraines en 2002. La réponse, venue l'année suivante, avait fait état du délabrement avancé du réseau d'égouts et d'aqueducs. «Qu'est-ce que vous croyez que Lavalin allait répondre?», relate M. Bergeron.

Puis, ce fut au tour de BPR d'entrer dans le décor, avec pour mandat de piloter le processus d'appel d'offres. Au fil des mois, de multiples modifications ont été apportées au contrat des compteurs d'eau avec, entre autres, l'ajout du volet d'optimisation du réseau et la construction onéreuse des chambres de vannes pour contrôler le débit d'eau dans le réseau souterrain.

Richard Bergeron accuse l'administration du maire Gérald Tremblay d'avoir déstabilisé la fonction publique en procédant à l'abolition d'un millier de postes depuis 2006. «On a enlevé la capacité technique de la Ville de définir elle-même ses be-

soins», explique M. Bergeron. «L'institution publique Ville de Montréal devra être reconstruite, poursuit-il. On devra rebâtir les équipes d'ingénieurs, les équipes d'architectes et les équipes de spécialistes. Ces mille employés dont le maire Tremblay est si fier de s'être défait, moi, je les réengagerai parce qu'on a créé plus que

Faubourg Contrecoeur, cédé au promoteur Catania par la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM). M. Bergeron décrit M. Farinacci comme «la seule personne qui se soit tenue debout». Et contrairement à l'ancien directeur général de la Ville, Claude Léger, et l'ancien responsable des affaires corporatives, Robert Casius de Linval, il n'a pas reçu de généreuse indemnité de départ, note-t-il.

En rapatriant l'expertise perdue dans l'appareil municipal, la Ville pourrait alors déterminer elle-même ses besoins, préparer les projets, conduire les appels d'offres et évaluer la qualité des travaux, insiste-t-il.

Lorsque l'équipe du *Devoir* a rencontré le candidat à la mairie vendredi dernier, la tournure venait tout juste de s'abattre sur son adversaire, Louise Harel, aux prises avec des allégations concernant son bras droit, Benoît Labonté. Ce-

lui-ci a fini par quitter le parti dimanche, avec les rebondissement que l'on connaît.

Cette controverse a mis en relief les problèmes créés par les règles actuelles de financement des partis politiques et les liens parfois trop étroits qu'entretiennent certains élus avec les entrepreneurs privés. Richard Bergeron se dit à l'abri de ce genre de proximité. «Les vieux partis sont devenus beaucoup trop dépendants de certains réseaux d'argent qui les mettent de faire de la politique avec moins d'argent. On s'est imposé des règles qui vont beaucoup plus loin que la loi [...] et on est cautionné par "monsieur intégrité" lui-même au Canada, John Gomery. Alors, quand on arrive au pouvoir, on n'a pas de dettes.»

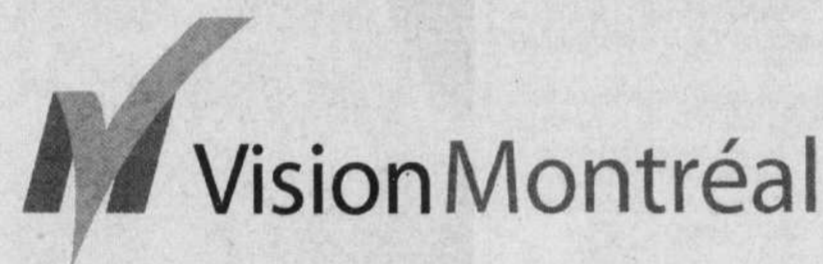
S'il est porté au pouvoir, Richard Bergeron propose aussi de mettre sur pied un service anticorruption au sein du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) qui sera dirigé par un commissaire à l'investigation politique et administrative.

Le programme électoral de

Projet Montréal contient des engagements qui s'articulent autour d'une nouvelle vision des transports et de l'implantation d'un réseau de tramways de 33 kilomètres. A ceux qui lui reprochent d'évoquer son projet de tramway constamment, même lorsqu'il parle de culture, Richard Bergeron réplique que ce mode de transport est non seulement attrayant et efficace, mais qu'il constitue un «outil de refaçonnage de la ville».

Troisième joueur dans la course à la mairie de Montréal, Richard Bergeron croit en ses chances de l'emporter le 1^{er} novembre prochain. Les mésaventures récentes de Louise Harel pourraient lui donner un coup de pouce. Réalisée avant l'épisode Benoît Labonté, un sondage Angus-Reid Strategies-La Presse publié plus tôt cette semaine lui accordait 23 % des intentions de vote, une hausse de neuf points par rapport au 14 septembre dernier. «Vous savez, Régis Labonté avait commencé sa campagne électorale à 4 %», rappelle-t-il.

Le Devoir



Louise Harel

1946: naissance à Sainte-Thérèse-de-Blainville. 1968: vice-présidente de l'Union générale des étudiants du Québec. 1978: admise au Barreau du Québec. 1981: élue députée du Parti québécois dans la circonscription de Maisonneuve. 1994: nommée ministre d'État à la Concertation et ministre de l'Emploi dans le cabinet Parizeau. 1996: nommée ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité et ministre de la Sécurité du revenu dans le cabinet Bouchard. 1998: nommée ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole. Elle le demeurera jusqu'au 30 janvier 2002. 2002: élue présidente de l'Assemblée nationale du Québec. Juin 2005: devient chef de l'opposition officielle. 29 juin 2009: devient chef de Vision Montréal.

Faire le ménage sans craindre les représailles

Affaiblie par l'affaire Labonté, Louise Harel reste convaincue que les Montréalais doivent changer de véhicule politique

KATHLEEN LÉVESQUE

Écorchée par les pratiques douteuses de son ex-bras droit Benoît Labonté, Louise Harel maintient tout de même qu'elle peut nettoyer Montréal et mettre un terme à ce qui apparaît comme un système d'octroi de contrats marqué par la collusion.

Comparativement à ses adversaires, Gérald Tremblay qui a plaidé l'ignorance jusqu'à maintenant et Richard Bergeron qui «n'a pas de tonus», la candidate à la mairie se pose comme celle par qui la Ville de Montréal peut retrouver la sérénité. Mme Harel dit être prête à «aller jusqu'au bout» de sa quête.

«Je vais le démanteler, ce système-là! Et je suis la mieux placée pour le faire. On est dans une société amnésique. Avant l'enquête du juge Cliche [sur l'industrie de la construction, en 1974], il y a eu le dossier noir dans l'industrie de la construction. Il y a eu son courage et le mien», a affirmé hier Louise Harel dans une entrevue avec l'équipe éditoriale du *Devoir*.

La politicienne a été la conjointe du syndicaliste Michel Bourdon, devenu à son tour député à l'Assemblée nationale. M. Bourdon était président de la CSN-construction lorsqu'il a obtenu des informations sur l'intimidation des travailleurs qui avait cours sur les chantiers de construction au Québec. Cette

C'est ce passé qui lui permet maintenant d'affirmer qu'elle est «imperméable» aux pressions, consciente toutefois que sa candidature dérange des «intérêts financiers puissants». «Je ne suis pas dans cet univers-là. Pas du tout, du tout. Je ne le fus jamais de toute ma vie», a soutenu Mme Harel. Cette dernière écorche au passage le chef de Projet Montréal.

«Quand je vois Richard Bergeron, qui n'a aucune menace et qui est allé voir la police pour se faire protéger... je me dis qu'il n'a pas de tonus»

bataille lui a valu des menaces.

Louise Harel se souvient d'avoir retrouvé la voiture de la famille «fracasée à coups de barre de fer» ou d'avoir roulé dans un autre véhicule quand deux roues sont tombées parce qu'elles avaient été dévissées. «Je me souviens aussi d'un dimanche soir où on nous a avertis de ne pas rentrer chez nous parce qu'il y avait un contrat pour tuer Michel», a-t-elle relaté avec la voix douce qu'on lui connaît.

adopté des règles de transparence pour éviter les dons anonymes. «Pour chasser l'argent sale, ça prend de l'argent propre», a-t-elle précisé.

Si Louise Harel est élue à la mairie de Montréal le 1^{er} novembre, elle réclamera auprès de Québec l'instauration d'une enquête publique sur le secteur de la construction. Une telle commission devra s'attarder à tous les aspects de cette vaste industrie, y compris les firmes de services professionnels qui y gravitent.

Louise Harel raconte avoir résisté au lobby influent des ingénieurs, architectes et autres avocats mécontents de ses décisions à l'époque où elle était ministre des Affaires municipales. Elle se dit prête à faire face encore une fois à une levée de boucliers, d'autant plus qu'elle propose de remembrer les services municipaux de l'urbanisme et du développement économique afin de pouvoir s'appuyer sur l'expertise indépendante de fonctionnaires compétents. Si elle reconnaît qu'il y aura un coût à cette vision, elle argue que «l'impartition et la

sous-traitance coûtent cher aussi».

La candidate à la mairie veut également s'assurer que le déneigement, la gestion des déchets et l'aqueduc soient considérés de nouveau comme des services de réseau. Les pouvoirs des dix-neuf arrondissements pourraient donc être revus et corrigés tout en maintenant les services de proximité.

Une éventuelle administration Harel réviserait le code d'éthique actuel afin qu'il soit plus contraignant et s'assurerait qu'il soit appliqué par un commissaire avec un pouvoir d'enquête et de sanction.

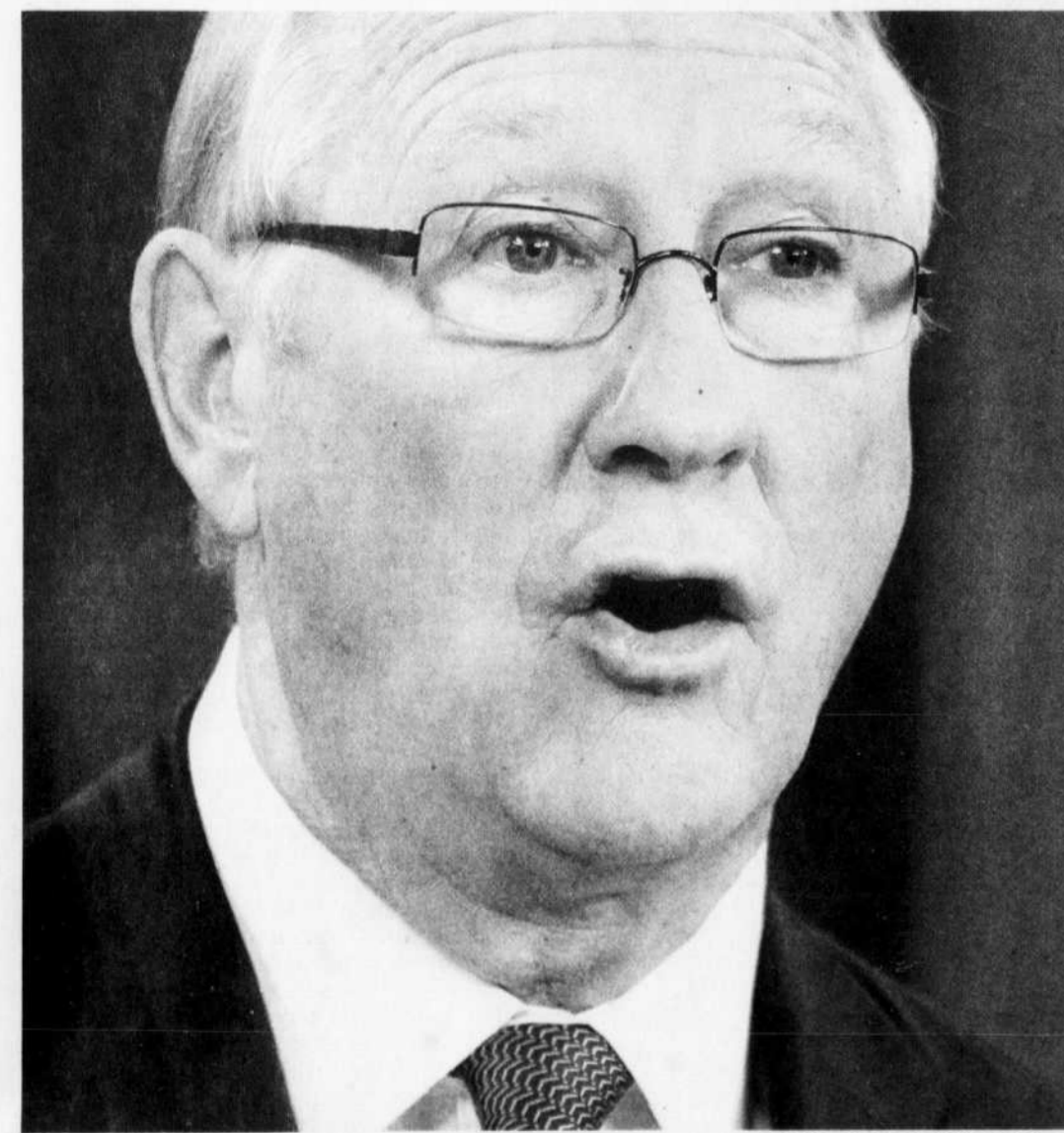
Aussi, Mme Harel souhaite que le Service de police puisse apporter sa contribution dans l'octroi des contrats. Un peu à la manière de la Sûreté du Québec qui effectue l'analyse des forces en présence dans les affaires que brasse la Société immobilière du Québec (SIQ), Mme Harel voudrait que les partenaires d'affaires de Montréal soient passés à la loupe.

Par ailleurs, la candidate à la mairie propose que les élus occu-

pent davantage de terrain par le biais de commissions du conseil municipal avec un pouvoir d'initiative. Mme Harel dit vouloir «démocratiser la démocratie». Ce dossier serait confié à Remy Trudel, candidat au poste de conseiller de ville dans le district Étienne-Desmarceaux. Professeur à l'École nationale d'administration publique (ENAP), M. Trudel a été auparavant ministre des Affaires municipales alors que Montréal vivait des années troubles sur le plan budgétaire sous la gouverne de Pierre Bourque. Remy Trudel a été l'instigateur d'une quasi-telle de l'administration de Vision Montréal.

Les questions d'intégrité, de vigilance et de bonne gouvernance accaparent complètement la campagne électorale. Il semble y avoir peu de place pour les projets réjouissants, sinon celui, très hypothétique, de l'Exposition universelle de 2020. Louise Harel y voit l'occasion de redonner à Montréal un certain élan sans la nostalgie d'Expo 67.

Le Devoir



Gérald Tremblay

1942: naissance à Ottawa. 1969: licence de droit de l'Université d'Ottawa. 1970: entrée au Barreau du Québec. 1972: maîtrise en administration des affaires de la Harvard Business School à Boston. De 1974 à 1977: professeur et chargé de cours à l'École des hautes études commerciales. De 1989 à 1994: élu député d'Outremont pour le Parti libéral du Québec. Jusqu'en 1994, il sera ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie. 1994: réélection. 1996: retour dans le monde des affaires. 1999: président du 35^e Mondial des métiers de Montréal. 2001: élu maire de Montréal. Automne 2005: second mandat de maire. 2009: décide de briguer un troisième mandat dans la métropole pour Vision Montréal.

Une mission à achever

«J'ai peut-être fait certaines erreurs, mais je ne les répéterai pas», dit Gérald Tremblay

MARCO BELAIR-CIRINO

Faisant face à une grave crise de confiance des citoyens, le chef d'Union Montréal, Gérald Tremblay, sollicite un troisième mandat à la mairie de la ville de Montréal. Il s'est efforcé hier, lors d'une rencontre avec l'équipe éditoriale du *Devoir*, de dissiper tout doute sur son intégrité et de s'imposer comme le candidat tout désigné pour faire le ménage à l'Hôtel de Ville.

«Je ne suis pas naïf. Je suis très bien informé. À chaque fois que je peux poser un geste, je le pose», a déclaré M. Tremblay. Le candidat à sa propre succession se dit inquiet des «rumeurs de collusion et de corruption» qui bruisent autour du secteur de la construction. «J'ai même posé des gestes importants», a-t-il soutenu, dans une rare et forte sortie publique sur le climat de peur qui règne quand on dirige Montréal en ce moment.

Pour gérer la situation, le maire a notamment fait insérer des clauses anticorruption et anticollusion dans les contrats libellés par la Ville. Celles-ci écarteraient de fait tout entrepreneur reconnu

coupable de corruption ou de collusion des appels d'offres de la Ville pendant cinq ans.

Aussi, une administration Tremblay-Lemieux réévaluera le rôle du secteur privé dans le processus d'octroi des contrats municipaux, et tout particulièrement dans la préparation des devis.

«J'ai peut-être fait certaines erreurs, mais je ne les répéterai pas», a laissé tomber Gérald Tremblay, avant de partager sa frustration quant à la difficulté de colliger des preuves contre les personnes visées par les allégations de corruption ou de collusion au fil des dernières années.

Le maire de Montréal s'est notamment félicité de l'enquête à la Direction du service informatique (DSI) de la Ville de Montréal, qui s'est soldée par l'arrestation de l'ex-chef de la DSI, Gilles Parent, et d'un consultant privé, Benoît Bissonnette, par la Sûreté du Québec, en septembre dernier. Ils ont été accusés de fraude, d'abus de confiance, de complet et de fabrication de faux documents dans une affaire de fraude de 9,2 millions de dollars.

Deux mois plus tôt, le cabinet du maire de Montréal avait alerté le Service de police de la

Ville de Montréal à la suite des révélations du président de la maçonnerie LM Sauvé, qui s'affairait à refaire la toiture de l'hôtel de ville, selon lesquelles un mafioso lui aurait réclamé 40 000 dollars pour ensuite remettre cette somme à deux membres du comité exécutif.

«Quand il y a une enquête, les gens disparaissent, ce n'est pas compliqué. À partir du moment où tu sais que tu es sous enquête, [tu t'effaces].»

«Je l'ai vu à 15h. À 15h05, la police était avec le [département du] capital humain dans le bureau pour vérifier les faits», a expliqué Gérald Tremblay. «Il y a une limite à ce que je peux faire moi. Je ne suis pas un policier!», s'est-il exclamé.

M. Tremblay assure avoir fait preuve, dans tous les cas, de la plus grande transparence avec les autorités compétentes et de leur avoir transmis toute l'information pertinente. L'ancien ministre souhaite par ailleurs que la Sûreté du Québec accélère la cadence de ses enquêtes et fasse

connaître «l'information qu'elle a, avec des accusations appropriées, le plus rapidement possible».

Le contrat des compteurs d'eau était «trop vite et trop gros», selon Gérald Tremblay.

M. Tremblay a assuré hier que son refus de convoquer une séance extraordinaire du conseil municipal afin de réviser le contrat des compteurs d'eau au lendemain du dépôt du rapport du vérificateur général ne coûte-
ra pas un sou à la ville. «Dans mon esprit, le contrat est résilié», a-t-il affirmé, d'un ton hérissé. Quelque 3,5 millions de dollars, soit 1 % du montant total du contrat des compteurs d'eau, devront être payés pour la résiliation du contrat, en plus de la facture des travaux entamés. «À date, j'ai eu des factures pour 91 000 dollars», a-t-il précisé.

Le chef d'Union Montréal entend doter la Ville d'un contrôleur qui complètera des «évaluations réalistes» des contrats municipaux, en regard de contrats conclus dans d'autres villes qué-

bécoises, en Ontario ou encore aux États-Unis. La valeur des contrats est actuellement comparée avec celles des contrats «surévalués» ficelés au courant des dernières années, a admis M. Tremblay.

Le maire sortant s'est aussi dit favorable hier à la tenue d'une commission d'enquête publique sur l'industrie de la construction et sur son influence sur les partis politiques, mais il a averti que le juge qui la présiderait devra naviguer entre les écueils. «Quand il y a une enquête, les gens disparaissent, ce n'est pas compliqué», a-t-il lâché.

Il a aussi ouvert la porte à un financement exclusivement public des partis politiques, s'interroge M. Tremblay. «Je pense qu'on est rendus à un point où on devrait avoir un débat», a-t-il conclu.

Le chef d'Union Montréal a profité de la rencontre pour rappeler les grands projets qu'il souhaitait voir se concrétiser pendant les quatre prochaines années, c'est-à-dire terminer le Quartier des spectacles, niveler l'autoroute Bonaventure, parti-

ciper au grand projet de technologie de la hausse de l'indice des prix à la consommation. Le chef d'Union Montréal s'était pourtant engagé à «ne pas augmenter le fardeau fiscal global des contribuables». Il considère aujourd'hui avoir commis une erreur, il y a quatre ans, en promettant de ne pas augmenter le fardeau fiscal des contribuables. «Si on avait fait 2 % par année pendant quatre ans, on aurait 200 millions de plus sur une base récurrente.»

Au terme de l'entretien qu'il a accordé au *Devoir* hier, M. Tremblay a rappelé les circonstances entourant son départ de la scène politique provinciale, à la suite de la défaite du PLQ: «Je n'étais pas une personne d'opposition. J'ai quitté. Une mission inachevée, c'est la pire des choses.» Et cette fois, son objectif, c'est d'achever sa mission.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Trop de mots, pas assez d'action

Transports 2000 énonce sept priorités qu'il faut réaliser rapidement

Pour en finir avec l'inertie. L'association Transport 2000, qui milite pour plus de métros, de trains de banlieue et pour le retour du tramway au Québec, a décidé de s'immiscer hier dans les élections municipales actuelles. Comment? En rappelant au bon souvenir des candidats, partout dans la province, l'existence de sept grands projets en transport, et ce, histoire qu'ils n'oublient pas de les concrétiser. Très vite.

FABIEN DEGLISE

Sept priorités et un message: la discussion doit désormais faire place à l'action. Le groupe de défense et de promotion du transport en commun, Transport 2000, s'est invité hier dans les élections municipales ciblées 2009 en dévoilant sa liste des grands chantiers en transport qui animent les débats au Québec depuis des années et dont on ne pourrait plus, collectivement, se passer. Ce regroupement espère que les candidats à la mairie, à Montréal comme ailleurs, s'en inspirent avant de les concrétiser.

«Il faut cesser de parler et commencer les travaux», a indiqué Jean Léveillé, président du conseil d'administration de cette association qui milite depuis 1977 pour plus de transports en commun au Québec. Nous avons sur la table de très bons projets pour éliminer les automobilistes seuls dans leurs voitures sur le réseau routier. Nos sept priorités ne sont pas nouvelles. Mais le moment est opportun pour dire que ces projets ont été assez étudiés et qu'il est temps d'agir.»

Dans les grandes lignes, Transport 2000 invite les élus à remettre sur rails le tramway dans les deux plus grandes villes de la province, Québec et Montréal. «On voit que partout

en Europe et en Amérique du Nord, le retour du tramway est amorcé», dit M. Léveillé. Il répond à des questions d'environnement, mais aussi de déplacement des individus et on ne peut plus s'en passer.»

Tout en rappelant que la première idée d'un train à grande vitesse (TGV) remonte à 1984, «il y a donc 25 ans», souligne le président de Transport 2000, l'association a réitéré son appui à ce mode de transport dans le corridor ferroviaire Québec-Windsor, qu'il considère comme une autre de ses priorités. «Là, on est rendus à étudier des études qui ont déjà été faites par le passé», dit M. Léveillé. Ça ne tient pas la route.»

Le groupe souhaite aussi que les élus mettent finalement la clé dans le contact du Train de l'Est dans la région de Montréal, un autre projet souvent ressassé selon lui, et qui devrait relier le centre-ville de la métropole à Repentigny en passant par Laval et Mascouche. Le Train de l'Ouest, autre matière à études multiples, dit Transport 2000, mérite d'être construit en incluant une liaison rapide par rail entre Montréal et son aéroport international, comme c'est le cas dans la plupart des grandes villes du monde, a rappelé le groupe.

Par ailleurs, les défenseurs du transport en commun jugent



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

primordial de prolonger les lignes de métro de Montréal tout en les modernisant. Ils souhaitent également que le dossier de la voie réservée aux autobus sur le boulevard Pie-IX soit placé sur le dessus de la pile par les élus municipaux, mais aussi provinciaux et fédéraux. «Notre mission est de représenter les usagers et de faire la promotion du transport en commun», a dit M. Léveillé. Mais pour le volet promotion, c'est devenu très gênant en raison de la vétusté de notre réseau.»

Dans les dernières semaines, les candidats à la mairie de Montréal ont tour à tour exposé leurs intentions en matière de transports en commun. Le maire sortant, Gérald Tremblay, a par exemple promis un prolongement du métro jusqu'à Anjou et Saint-Laurent, le déploiement par

phases du tramway et l'implantation d'une navette vers Dorval. Louise Harel, de Vision Montréal, évoque de nouvelles voies réservées pour les autobus, mais aussi un plan d'accès universel au transport en commun pour les étudiants. Quant à Richard Bergeron, de Projet Montréal, il dit vouloir se lancer dans les travaux dans les mois suivant son éventuelle élection afin d'implanter à Montréal 80 km de tramways et 60 km de voies réservées pour les autobus.

«En matière de transports en commun, les politiciens se contentent pour le moment d'énoncer des projets», dit M. Léveillé. Transport 2000 est apolitique. Nous ne voulons pas prendre position. Mais nous leur demandons d'agir.»

Le Devoir

De Lévis à Montréal

Québec autorise Ultramar à construire un oléoduc

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Québec a autorisé par décret hier la pétrolière Ultramar à construire un oléoduc de 240 km entre Lévis et Montréal, qui traversera 28 des 32 municipalités touchées par ce projet, destiné à approvisionner son centre métropolitain de distribution à Montréal-Est.

Ultramar espère ainsi mettre fin au transport de ses carburants par convoi ferroviaire, dont le passage dans les milieux habités posait d'importants problèmes de sécurité et de bruit. La pétrolière menaçait la semaine dernière de tout abandonner en raison de la hausse de ses coûts de réalisation si une décision n'était pas prise rapidement.

Ce projet de 300 millions est pour l'instant bloqué devant la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), qui doit accepter ou rejeter les demandes de citoyens opposés au passage de l'oléoduc à Saint-Charles-sur-Richelieu et à Saint-Marc-sur-Richelieu, ainsi qu'à Saint-Mathieu-de-Beloil et à Lévis. Le message envoyé à la CPTAQ par l'adoption d'un décret gouvernemental est toutefois très clair. Dans le cas de Rabaska, le gouvernement Charest n'a pas hésité à passer par-dessus la Commission pour donner un feu vert complet au projet.

Ultramar semblait consciente hier du pouvoir de blocage que constituent les quatre groupes opposés à son projet.

Néanmoins, indiquait Louis Bergeron, directeur principal de

la gestion des terminaux d'Ultramar, «il s'agit d'une étape cruciale visant la construction d'un pipeline entre nos installations de Lévis et de Montréal-Est. Bien que certaines étapes restent à être franchies, dont l'obtention de certificats d'autorisation de l'Environnement et l'obtention des permis de construction de toutes les autorités pertinentes — fédérales, provinciales, municipales, utilités publiques et sociétés ferroviaires —, nous pouvons déjà affirmer qu'il s'agit d'un signal clair nous rapprochant du début de la construction, prévu pour 2010.»

Le décret gouvernemental autorise le passage de l'oléoduc de 406 mm de diamètre à une profondeur plus importante que ce qu'exigent les normes canadiennes. Les propriétaires des terrains où passera le pipeline seront dédommages. Ultramar devra reboiser de façon permanente les superficies défrichées et offrir un dédommagement pour les aires ouvertes de 18 mètres qui seront pratiquées en milieu forestier. Par contre, le passage de l'oléoduc en terrain agricole n'empêchera pas cette activité de se poursuivre par la suite.

Selon l'analyse ministérielle, le projet «apparaît justifié» parce que l'«Ultratrain» pose des problèmes de sécurité lorsqu'il passe avec ses carburants inflammables en milieu habité. Le transport par oléoduc réduira aussi les émissions de GES associées au transport des hydrocarbures par train plusieurs fois par semaine.

Le Devoir

Changements climatiques

Le projet de loi néodémocrate attendra

Trente jours de plus seront nécessaires pour l'étude de C-311

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Libéraux et conservateurs ont voté hier ensemble pour accorder un sursis de 30 jours au Comité permanent de l'environnement, qui pourra ainsi terminer l'étude du projet de loi C-311 sur les changements climatiques. Une belle occasion de ratée, dénonce Jack Layton.

Comme prévu, le président du Comité permanent a demandé hier à la Chambre de pouvoir continuer le processus d'étude du projet de loi jusqu'au 10 décembre. Cela fait en sorte qu'une adoption avant la grande conférence de Copenhague est désormais impossible, dénonce M. Layton, instigateur du projet.

«C'est tout à fait inacceptable parce qu'on manque une occasion en or de présenter à Copenhague la position de la majorité des Canadiens, a-t-il indiqué hier. Les libéraux ont voté pour ce projet de loi le

4 juin 2008 [il est ensuite mort au feuillet]. C'est le même projet. On ne sait pas pourquoi ils ne veulent plus l'appuyer maintenant.»

Réplique libérale

Porte-parole libéral en matière d'environnement, David McGuinty réplique qu'une étude approfondie du projet de loi est absolument nécessaire. «Il y a eu plusieurs changements depuis la première version de 2006», dit-il. Les cibles de réduction des gaz à effet de serre sont passées de 20 à 25 % [sous le niveau de 1990, d'ici 2020], mais la façon d'y arriver est très floue.»

«L'arrivée du gouvernement Obama a aussi changé la donne», estime M. McGuinty. Avant de ratifier C-311, nous devons avoir une meilleure idée de la direction suivie par Washington.» Différents problèmes juridiques sont aussi montrés du doigt (est-ce que le projet de loi empêcherait le gouvernement de s'ajuster aux mouvements des autres

pays? par exemple). En somme, «il ne faut pas voter sans savoir ce qu'on vote et sans entendre les experts d'un peu partout», dit-il.

Steven Guilbeault

Porte-parole d'Équiterre et membre du Réseau Action Climat, Steven Guilbeault ne comprend pas cette volte-face des libéraux. «On n'était pas obligé de retarder C-311 pour entendre des experts, ça peut se faire ailleurs. Ils ont déjà voté en faveur de ce projet de loi.» Selon M. Guilbeault, le projet «donne des objectifs de réduction des GES en laissant une grande latitude au gouvernement sur la mise en œuvre».

Une adoption possible du projet de loi par le Parlement avant Copenhague aurait eu l'avantage «de montrer à la face du monde que la position du gouvernement ne représente pas celle du Parlement, ce qui était très important pour nous».

Le Devoir

W445

CONDOS | **RÉSIDENTIELS** | **COMMERCIAL**

à partir de *

LOFTS \$115 485 +tx

1 C.A.C \$156 250 +tx

2 C.A.C \$214 055 +tx

* POSSIBILITÉ DE SUBVENTION D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ.

jusqu'à

3 132 pi.ca

- PIGNON SUR RUE
- CONFIGURER L'ESPACE
- SELON VOS BESOINS
- IDEAL POUR BOUTIQUE, GARDERIE, CLINIQUE, ETC.

4455 WELLINGTON, VERDUN OUEST

T + 514 794 8220 **www.W4455.CA**

CREDIT PHOTO: RICHARD POLOM

STRUCTURE EN ACIER & BÉTON!

LIVRAISON PRINTEMPS 2010

n° 1 au Canada

Party de Noël des plus originaux!

Ambiance chaleureuse, délicieux repas d'hôte, atmosphère festive, animation et danse!

1 BATEAU, 2 CHOIX DE PARTY!

À partir de **59\$**

par adulte + taxes et service (groupe de 10 et plus)

Montréal & Québec

Noël Blanc

Tous les soirs

Pour un party féérique dans un décor des plus conviviaux, cuisine traditionnelle, réinventée! Danse au son de «DJ live»!

Noël des Tropiques

Samedi seulement

Ambiance exotique et fantaisie assurée, fiesta aux rythmes latins de 4 musiciens «live»!

Dates disponibles du 13 novembre au 19 décembre 2009

1 877 692.1159 **croisieresaml.com**

ACTUALITÉS



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Affaire Villanueva

Le SPVM aurait fait des tentatives d'infiltration

Hier, une employée du service de police a assisté sous une fausse identité à une rencontre avec le rapporteur de l'ONU

La police de Montréal garde un œil sur tout ce qui touche à l'affaire Villanueva. Même le rapporteur de l'ONU sur les droits des minorités a pu compter sur la discrète visite d'un civil...

BRIAN MYLES

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) s'intéresse de près, voire de très près, à l'affaire Villanueva. Une employée civile aux communications a même assisté hier, sous une fausse identité, à une séance publique de consultation du rapporteur indépendant de l'ONU sur les droits des minorités, Gay McDougall.

Ladite employée du SPVM prenait frénétiquement des notes jusqu'à ce qu'elle se rende compte que l'auteur de ces lignes l'avait reconnue. Elle s'est inscrite sous le pseudonyme de Martine Tremblay, étudiante. Cette information a été confirmée à la fois par l'une des organisatrices de cette rencontre et l'employée du SPVM. Celle-ci a indiqué qu'elle s'était présentée sous un faux nom parce qu'elle craignait d'être montrée du doigt durant l'événement. Elle a par ailleurs confirmé qu'elle avait été affectée à cette séance publique par son employeur, le SPVM.

Un porte-parole du SPVM, Ian Lafrenière, a mis l'incident sur le compte d'une «erreur de bonne foi» de l'employée en question. «On ne lui a pas ordonné d'y aller sous un faux nom. Si on avait voulu faire un travail d'infiltration, on aurait

envoyé un visage inconnu, certainement pas des gens du service des communications», a dit M. Lafrenière. «On a voulu qu'elle entre en contact avec les gens des Nations unies, pour leur parler, car on a appris seulement [hier] dans les médias qu'ils étaient à Montréal», a-t-il ajouté.

La venue de Mme McDougall a permis aux représentants de la Ligue des Noirs, à ceux de la

Des avocats suivis par des policiers, des agents en civil qui tentent de tisser des liens, les exemples de tentatives d'infiltration semblent se multiplier

Ligue des droits et libertés, à de simples citoyens et à des membres d'organismes communautaires d'exprimer leurs préoccupations à Mme McDougall. Grande spécialiste des droits des minorités, la rapporteuse de l'ONU est de passage à Montréal afin de documenter les cas de profilage racial, de discrimination dans l'emploi et d'exclusion sociale qui affectent les membres des minorités. Le résultat final de son travail devrait être publié en mars, sous la forme d'un rapport officiel du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme.

La mère de Fredy Villanueva, tué par le policier Jean-Loup Lapointe en légitime défense le 9 août 2008, de même que des avocats qui participent à l'enquête du coroner sur la mort de l'adolescent étaient aussi présents.

D'autres incidents

L'incident n'est pas isolé. Des membres du SPVM se sont invités discrètement aux activités entourant la commémoration du premier anniversaire de la mort de Fredy Villanueva, en août dernier, a appris *Le Devoir*.

Une source très au fait de l'enquête du coroner a confirmé au *Devoir* que deux avocats de la défense participant à l'enquête du coroner avaient été suivis

par des policiers en civil lors de la marche pacifique qui s'est déroulée à Montréal-Nord, le 9 août, à l'instigation de la Coalition contre la répression et les abus policiers (CRAP). Un organisateur du forum social Hoodstock affirme aussi avoir été témoin de l'infiltration d'un policier de Montréal qui se faisait appeler «Will».

Hoodstock visait à la fois à commémorer la mort du jeune Villanueva, à célébrer la diversité culturelle et artistique de Montréal-Nord et à alimenter la réflexion critique sur les enjeux sociopolitiques du quartier.

À la fin de l'événement, Will Prosper, porte-parole de Montréal-Nord Republik, a clairement indiqué qu'un policier avait infiltré la manifestation. Cette information a été confirmée par trois sources indépendantes.

Selon deux d'entre elles, l'agent double du SPVM a été démasqué par une tierce personne dès les premiers jours de son travail d'infiltration, à la mi-juillet. «Il essayait de nous aider, de se mettre ami avec des gens de Montréal-Nord», a dit l'une de ces sources, très engagée dans le tissu social de Montréal-Nord.

Un organisateur de Hoodstock, qui préfère aussi garder l'anonymat, confirme ces propos. «On a préféré faire comme si on ne le savait pas. On a joué le jeu. Il [l'agent double] nous posait beaucoup de questions personnelles, il appelait sans cesse pour avoir nos numéros de téléphone personnels», affirme cet organisateur anonyme.

Les deux mêmes sources affirment que le policier aurait même envoyé à la CRAP un courriel faisant état de sa volonté de «foutre le bordel» lors de la manifestation. Elles ont toutes deux lu le courriel en question.

«Nous, on n'a jamais fait quoi que ce soit pour inciter à la violence, alors on ne comprend pas pourquoi les policiers cherchaient à nous infiltrer», a déclaré l'une des sources.

Le Devoir

Québec enterre l'Agence des PPP

La créature de Monique Jérôme-Forget cède sa place à Infrastructure Québec

MARTIN OUELLET

Québec — La controverse a eu raison de l'Agence des partenariats public-privé (PPP), qui a pris hier le chemin des oubliettes pour faire place à Infrastructure Québec.

En se débarrassant de l'Agence des PPP, le gouvernement Charest tourne la page sur l'une des réalisations les plus chères à l'ancienne ministre Monique Jérôme-Forget.

Avec la création d'Infrastructure Québec, les partenariats public-privé ne disparaîtront pas complètement du décor, mais ils n'occuperont plus une place centrale. Les PPP ne seront qu'un volet des activités de l'organisme.

«Nous continuerons de réaliser des projets en PPP, qu'on pense aux autoroutes 25 et 30, à l'OSM. Mais après cinq ans de mise en œuvre de cette agence, de mise en place de l'agence, je pense qu'il était important de revoir ses objectifs», a expliqué la présidente du Conseil du trésor, Monique Gagnon-Tremblay, en conférence de presse à Québec.

Créée en 2004, l'Agence des PPP était devenue, selon la ministre, une étiquette trop lourde à porter en raison des «critiques et de la résistance» suscitées par ce mode de réalisation.

«Dès qu'un dossier passait par le truchement de l'Agence des PPP, on avait tous l'impression que les projets sortaient en PPP et non pas en mode traditionnel, alors que ce n'était pas nécessairement l'objectif prévu», a convenu Mme Gagnon-Tremblay.

Pourtant, sur les 42 milliards de dollars qui seront investis par Québec pour des projets d'infrastructure au cours des prochaines années, seulement 10 % devaient être attribués en mode PPP, a-t-elle fait remarquer.

«Nous croyons toujours aux avantages des PPP, mais il est faux de prétendre que tous les

projets doivent être faits en PPP. Il faut s'adapter à des situations et c'est du cas par cas», a dit la ministre.

Le nouvel organisme aura le mandat d'encadrer la réalisation des grands projets publics de 40 millions et plus. Il assurera aussi un contrôle des échanciers et des budgets prévus.

Les projets de démolition, de construction, d'entretien d'un immeuble ou d'un ouvrage de génie civil seront analysés par Infrastructure Québec, qui déterminera, avec les ministères concernés, le mode de réalisation des dossiers.

«Nous voulons créer un guichet public pour concentrer au même endroit l'offre de services et l'expertise nécessaires à la planification, à la réalisation et au suivi de tous ces grands projets publics, peu importe le mode de réalisation privilégié», a précisé la présidente du Conseil du trésor.

Grand pourfendeur des PPP, le porte-parole de l'opposition officielle dans ce dossier, Sylvain Simard, a salué la tournure des événements.

«C'est certain que je ne peux que me réjouir qu'on tourne la page des PPP, que les PPP retrouvent leur place normale, c'est-à-dire l'un des aspects dans les volets possibles pour la construction d'infrastructures publiques», a-t-il soulevé en point de presse.

Le député péquiste demande toutefois à la ministre d'aller plus loin en donnant «des dents» à Infrastructure Québec.

L'organisme, a-t-il estimé, doit pouvoir intervenir directement pour «s'assurer que tout le monde agisse conformément aux meilleures règles de l'art, aux meilleures pratiques généralement admises dans le domaine du contrôle des coûts et de la gouvernance des grands projets».

La Presse canadienne



Monique Gagnon-Tremblay

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Lutte contre les GES: Québec n'est pas assez ambitieux, selon les écologistes

JOCELYNE RICHER

Québec — Québec n'a pas encore réussi à convaincre les écologistes que ses futures cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) sont à la hauteur de ses ambitions.

La ministre du Développement durable, Line Beauchamp, aura sept jours, à compter d'aujourd'hui, pour tenter de les rassurer, dans le cadre de la consultation menée sur les cibles que le Québec s'engage à atteindre entre 2012 et 2020 pour mieux lutter contre le réchauffement de la planète.

D'ici le 4 novembre, une trentaine d'intervenants de divers milieux défileront à Québec pour indiquer à la ministre lequel des scénarios envisagés par le gouvernement leur paraît le plus approprié.

Dans un document de réflexion rendu public récemment, Mme Beauchamp énumère quatre avenues possibles: une cible de 10, de 12, de 15 ou encore de 20 % de réduction des émissions de GES d'ici 2020, par rapport à 1990.

Or certains groupes écolo-

gistes, dont Greenpeace, trouvent étrange que Québec prétende exercer un leadership dans la lutte contre les changements climatiques sans même envisager un scénario de 25, de 30, voire de 40 % de réduction comme d'autres pays l'ont fait, et en conformité avec les recommandations des experts scientifiques.

Le Québec s'est engagé à rendre publique sa position à temps pour la conférence de Copenhague, en décembre, où la planète se réunit pour fixer les cibles de réduction des GES de l'après-Kyoto, le protocole actuel qui prend fin en 2012.

«Il y a quand même un paradoxe à se présenter comme un leader vert et à ne même pas envisager une cible reconnue par les scientifiques et les spécialistes du climat», s'étonne la porte-parole de Greenpeace dans le dossier, Véronique Lambert Cerry, en entrevue.

C'est un fait que la communauté scientifique, dont le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), parrainé par les Nations unies, s'entend pour dire

que les pays devraient viser une réduction des GES variant entre 25 et 40 % d'ici 2020, par rapport aux niveaux de 1990, pour éviter un réchauffement trop accéléré de la planète.

Quant à elle, l'Union européenne a déjà annoncé ses couleurs en s'engageant à réduire ses émissions de 20 % d'ici 2020, voire de 30 % si d'autres grands pays émetteurs emboîtent le pas.

Certains vont même plus loin, comme le Royaume-Uni (34 %),

la Suède et l'Allemagne (40 %).

Dans ce contexte, la porte-parole de Greenpeace juge peu ambitieux les objectifs de Québec, d'autant plus s'il entend revendiquer le «leadership» de la lutte contre les GES.

«On est en train de nous faire croire que le gouvernement Charest a des ambitions», alors qu'il ne présente aucun scénario véritablement ambitieux, juge Mme Lambert Cerry.

La Presse canadienne

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

ROLEX

OYSTER PERPETUAL SUBMARINER DATE
EN ACIER ET OR JAUNE 18 CARATS

Bijouterie Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

ÉDITORIAL

Le coup de force de Berlusconi

La dérive

Jusqu'à récemment, Silvio Berlusconi avait habillé le costume du «monsieur sans gêne» de la politique. Voilà qu'il est en train de changer le costume en question pour mieux s'envelopper de celui du dictateur. Il n'y a pas d'autre mot. À preuve, sa volonté affichée de mettre la justice à sa botte et de transformer les médias en caisse de résonance de son bon plaisir.

Ln début de semaine, le président du Conseil a étalé une fois encore son sexisme en jetant au visage de son adversaire, lors d'un débat télévisé, qu'elle était moins intelligente que belle. Il n'en fallait pas moins pour qu'une pétition dénonçant le machisme de cet amateur de bel canto soit organisée. En l'espace de 24 heures, près de 100 000 personnes avaient signé cette mise en demeure avant que le «monsieur sans gêne» ne mette en relief son inclination de plus en plus ferme pour la dictature.

On se souviendra qu'il y a moins d'un mois, la Cour constitutionnelle avait débouté Berlusconi en arguant que l'immunité que celui-ci voulait accorder aux quatre principaux personnages de l'État était contraire à la loi fondamentale, qui stipule que tous les citoyens sont égaux. De fait, les procédures judiciaires qui avaient été entamées contre Berlusconi pour usage de faux à corruption, en passant par fraude fiscale, et qui avaient été suspendues depuis le dépôt de la réforme par le ministre de la Justice, pouvaient reprendre.

Dans la foulée de cette défaite, Berlusconi avait traité les juges de noms d'oiseaux et surtout promis de prendre sa revanche. C'est chose faite. Un nouveau projet a été présenté, qui allouerait au ministre de la Justice plus de pouvoirs sur le parquet, qui limiterait le recours aux écoutes judiciaires et qui surtout accorderait l'immunité à tous les parlementaires. On répète: à tous les parlementaires.

Pour que sa nouvelle entorse à la démocratie passe comme une lettre à la poste, Berlusconi envisage l'organisation d'un référendum. En fait, il veut mettre à profit son étonnante et déprimante popularité. Des élections générales auraient lieu aujourd'hui qu'il doublerait tous ses opposants avec une facilité déconcertante. Ce n'est pas tout.

L'homme n'étant pas en panne d'imagination fascinante, il vient de piquer une idée à Benito Mussolini. À l'instar de ce qu'avait fait Il Duce en 1925, le Cavaliere vient de commander la création d'une force d'intervention dans les médias. De quoi s'agit-il? Gommer les mauvaises nouvelles qui paraissent dans la presse pour mieux les remplacer par des nouvelles positives. Parachutée à la tête de cette cellule de propagande, la ministre du Tourisme a précisé que les médias internationaux seraient particulièrement visés.

S'il en est ainsi, si les journalistes étrangers seront plus surveillés, c'est tout bonnement, tout simplement, parce que les quotidiens, hebdomadaires et télévisés qui ne sont pas sous la coupe du président du Conseil se comptent sur les doigts des deux mains. Si tout un chacun sait que Berlusconi demeure propriétaire, même s'il est chef d'État, du seul empire médiatique, on sait moins que sa fonction lui permet de nommer qui il veut à la tête des chaînes publiques.

À l'évidence, Berlusconi s'applique, non sans brutalité, à convertir le gouvernement, ses ministres, en machine de guerre contre l'État. Il fait ce que Mussolini a fait dans les premiers mois de son règne. Dans cette histoire, il ne faut pas oublier que son principal allié est le parti le plus anti-italien qui soit: la Ligue du nord. Bref, «Berlu», c'est le centralisme démocratique en cravate.

Image corporelle

L'incohérence

Les femmes n'en sont pas à une incohérence près. Au tissu d'inconséquences dont elles sont trop souvent le centre s'ajoute celle-ci, livrée la semaine dernière par le gouvernement du Québec: l'absurde manque de corrélation entre la divulgation d'une «Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée» et le refus de Québec de consacrer la primauté de l'égalité hommes-femmes sur le droit à la liberté de religion.

Des fossés de nuances séparent, bien sûr, la charte dévoilée par la ministre de la Condition féminine, Christine St-Pierre, du projet de loi 16 sur la diversité culturelle. La charte est un texte par lequel on s'engage de manière volontaire et morale; elle cible l'extrême maigre et l'image corporelle des femmes dans la publicité, la mode et les médias. Le projet de loi, qui a ravivé un débat délicat sur les accommodements, pointe l'égalité des sexes et les questions de religion.

Tous deux mettent en scène l'image de la femme. D'un côté, il y a les femmes élégantes dans leur minceur, dévoilées aux limites du recevable, dépourvues non seulement de vêtements mais de ces rondeurs gênantes pour les amateurs de perfection. De l'autre côté il y a les femmes voilées, masquées, camouflées, anonymes, à la féminité effacée à coups de décrets religieux.

Personne n'est contre la vertu, ni non plus lorsqu'elle se drapait de rose. Les organismes et acteurs préoccupés par l'inquiétante adhésion des petites filles, adolescentes et femmes aux diktats de la mode et de la publicité ont eu raison d'applaudir à la rédaction de cette charte. Qui s'opposerait aux bonnes intentions? Mais il s'agit au plus d'un pas dans la bonne direction; l'initiative s'évanouira si elle en reste là.

Les mesures volontaires, à moins d'être soutenues par de puissantes campagnes promotionnelles ou animées par un débat social, ne font généralement pas de vagues. Les récalcitrants y adhéreront en façade le temps d'un cliché, mais lorsque l'heure viendra de stopper un cycle de mauvaises habitudes, la liste des partisans de cette charte risque de fondre... comme le poids des femmes qu'on affiche à la une.

En France, la députée Valérie Boyer vient de proposer une loi qui forcerait les publicitaires et les médias à préciser qu'une photo a été retouchée pour présenter une image corporelle virtuelle plutôt que réelle. Pour contrer certains écarts inquiétants, la législation est souvent inévitable.

Mais si le Québec veut réellement combattre les velléités des concepteurs de cette «fausse» image de la femme, ainsi que tous ceux qui encouragent le retour en force des stéréotypes sexistes et sexuels, il devra emprunter la voie de la cohérence. Il devra accepter que dans des débats où se heurtent confusément des valeurs comme l'égalité des sexes et la religion, la question du respect des femmes mérite tous les égards.

marieandree@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU

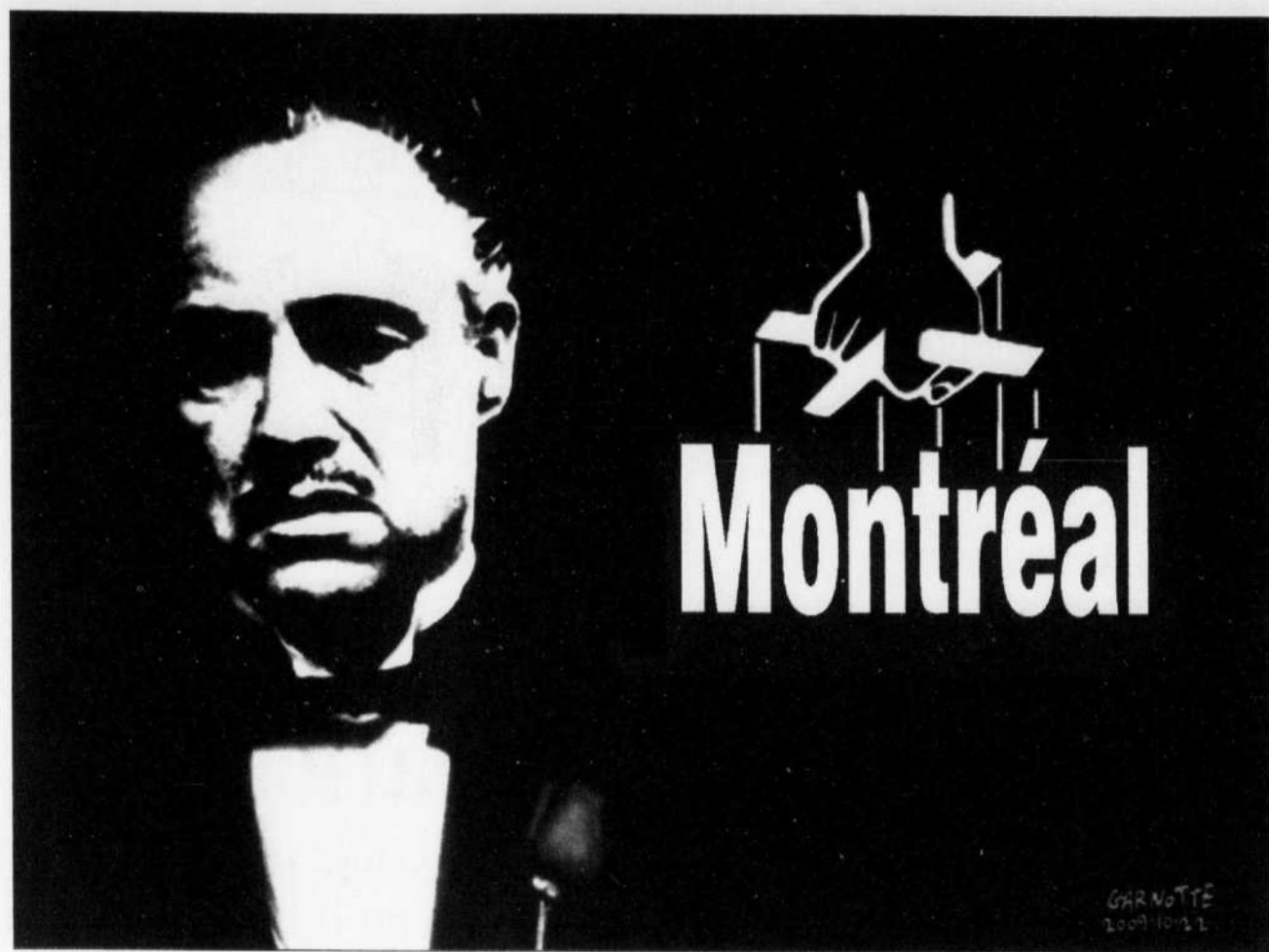
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Le spleen démocratique

Aux Montréalais qui vivent devant cette élection un spleen démocratique, une nouvelle toute récente offre un espoir pour la prochaine élection municipale: Montréal aura des autobus articulés et intelligents. Comme une bonne moitié des Montréalais utilise «autobus» au féminin, même les féministes y trouveront leur compte. Aux prochaines élections, votons pour un autobus. Nous aurons alors un maire à la fois «articulé» et intelligent. Quelle aubaine!

Hubert Poulin
Montréal, le 21 octobre 2009

Les distributrices de pilules ont faim!

Vaccin Gétorix est célèbre pour avoir résisté à l'empire pharmaceutique et autres vendeurs de pilules à grande frayerie. Ce grand chef a réussi à résister à l'Empire romain chez les peuples gaulois. Astérix et Obélix étant très en santé, ils n'ont pas voulu se laisser vacciner contre une grippe hautement médiatisée. Donald Rumsfeld, grand actionnaire de Tamiflu, remède de cheval contre la grippe des poules, est peut-être derrière l'épidémie de grippe porcine, la célèbre H1N1. On ne sait plus qui croire, alors les humains ont le bras tendu afin de se faire piquer et de se transformer en mouche comme dans le film *La Mouche*.

Des experts de service sont omniprésents à la télé. J'en ai vu une qui disait qu'elle avait vraiment hâte de se faire vacciner, elle attendait ce jour de délivrance (comme dans le film *Délivrance*).

Nous, les bêtes de la politique canadienne, les fous, les marginaux, les néorhinos, nous ne connaissons pas grand-chose dans l'alchimie pharmaceutique du Canada. Mais on soupçonne les grandes compagnies de vouloir emmagasiner du foin avec cette histoire de pandémie. Car elles ont faim de foin, les grandes machines distributrices de pilules. Bientôt, le monde entier sera sur une pilule. Sexe, angoisse, insom-

nie, manque d'appétit, des rouges, des jaunes, des bleues, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel sont dans la pharmacie.

Surdose jusqu'à la mort, loin de la vie où tout est noir, donnez-moi un peu d'espoir. Pendant que les fleurs, les plantes et la nature nous offrent encore leur doux pollen, leur sève et leurs racines, revenons vite à nos grand-mères, car elles savent bien ce qui est bon pour tuer une grippe. Citron, ail, gingembre et miel... revenons à nos moutons.

Suivons le conseil de notre premier ministre, Stephen Harper. Il a bien dit qu'il ne se ferait pas vacciner avant le résultat des tests sur les vaccins. Sage premier, nous te suivrons dans tes conseils. Nous nous ferons vacciner après les résultats des tests. Amis, amies, levez la main et posez des questions à vos médecins. Ne soyez pas aveuglés par la peur. Levez-vous debout, la vie de vos enfants est en jeu. J'espère avoir piqué votre curiosité sur ce sujet de la santé.

D' François Yo Gourd
Foulosope et niaisologue
Maître conférencier sur la foulosoophie
V.I.P. (véritable idiot professionnel)
Président de Symfolium international
Président du Parti néorhino du Canada
Le 17 octobre 2009

Une bonne nouvelle

Vous consacriez en début de semaine un long article à la nomination de Greg Selinger comme successeur de Gary Doer à la tête du Manitoba. Toutefois, votre article ne mentionnait nullement combien il s'agit là d'une excellente nouvelle pour les francophones de cette province et de l'ensemble du pays.

Greg Selinger, depuis 1999, était certes ministre des Finances (dix budgets équilibrés en autant d'années), mais également ministre responsable des Services en langue française. Les Manitobains d'expression française ont toujours pu compter sur un ministre fiable et dévoué, qui s'est empressé d'apprendre le français, même si son accent était terrible (petite leçon aux

Louise Arel de ce monde?), et s'est fait un devoir de participer à toutes les activités communautaires francophones malgré un horaire déjà très chargé.

Dirigé par Selinger, le Secrétariat des services en langue française a diversifié ses activités et a constamment élargi son champ d'intervention, jusqu'à devenir le Secrétariat aux affaires francophones et à résolument promouvoir la langue et la culture françaises comme étant l'une des richesses fondamentales de la province du Manitoba. Bravo à ce francophile de talent!

Janis Locas

Montréal, le 20 octobre 2009

Opportunisme contradictoire

Des chercheurs auraient découvert qu'Impérial Tobacco connaissait les effets néfastes de la cigarette depuis 1970 (*Le Devoir*, édition du 15 octobre). Pas étonnant de considérer que, tout comme la Société des alcools et Loto-Québec, la cigarette, à peine tolérée dans la rue, est surtaxée et rapporte environ un milliard par année au trésor québécois. Une vraie mine d'or pour le gouvernement, qui impose des avertissements plutôt que de rendre la cigarette illégale. Il est sidérant de constater leur opportunisme hypocrite quand il est question de poursuivre en dommages-intérêts pour soins de santé liés au tabagisme, mais que l'on sait que le Stade olympique a été payé pendant 30 ans par ces revenus. Il n'est pas dans l'intérêt du gouvernement, ni dans celui de l'industrie, de révéler que ce produit contenait des composantes cancérogènes depuis si longtemps. Durant toute mon enfance, mes parents fumaient dans l'automobile, les fenêtres montées, alors que nous étouffions à l'arrière. Ils ont récemment arrêté; il ne reste que moi, petit mouton noir, qui suis une légère fumeuse depuis l'âge de 13 ans. S'ils avaient su les effets plus tôt, ils auraient probablement fait plus attention à notre santé et nous aurions moins inspirés à fumer.

Vanessa Pelletier

L'Assomption, le 20 octobre 2009

LIBRE OPINION

Pourquoi je manifesterai contre George W. Bush

FRANÇOISE DAVID

Présidente et porte-parole de Québec solidaire

Ce midi, je serai devant l'hôtel Reine Elizabeth. Je n'en reviens toujours pas que la Chambre de commerce de Montréal ait invité George W. Bush, cet individu sans foi ni loi, à s'exprimer dans un dîner à 400 \$ le couvert. Cette invitation me met en colère. Avons-nous déjà oublié les huit années de la présidence Bush, des années désastreuses sur les plans politique, économique, social, environnemental? Pour mémoire, rappelons quelques faits:

Le tout premier geste de Bush après son élection en 2000 a été de couper les vivres aux ONG qui travaillent avec des femmes de pays du Sud sur la contraception et l'avortement. Des subventions rétablies par Barack Obama. Il faut savoir que ces ONG sont souvent les seules à pouvoir proposer à des femmes très pauvres les moyens de décider par elles-mêmes des enfants qu'elles veulent.

Comment ne pas nous rappeler ensuite que nous étions plus de 200 000 à Mont-

réal en 2003 à marcher dans la neige et le froid contre la guerre en Irak? Cette guerre-là, Bush l'a justifiée à coups de mensonges soigneusement mis en scène. Ce fut, et c'est encore, un désastre. Le comble a été la découverte de nombreux actes de torture perpétrés par des soldats étatsuniens «brainwashed» par la Maison-Blanche. Bush avait autorisé cela au nom de la lutte contre le terrorisme. L'ex-président n'hésitait pas à se réclamer d'un combat de la civilisation contre le mal. Moi qui croyais qu'un être civilisé se devait de respecter les droits humains!

Continuons. A-t-on oublié l'obscurantisme de cet homme qui niait l'importance de la réduction des gaz à effets de serre et qui refusait de signer l'accord de Kyoto? Ça faisait son affaire, bien sûr, tout comme ça plaisait à ses amis des multinationales américaines dans le domaine des énergies fossiles. Réalisons-nous que George W. Bush et ses amis du monde de la finance ont conduit le monde à l'une des pires crises économiques et écologiques depuis 1929? Les taux de chômage sont élevés, la faim fait des ravages, les inégalités sociales sont

criantes. En plus, les États — grâce aux impôts et aux taxes que nous leur payons — viennent à la rescousse d'entreprises aux profits excessifs, facilités par la complaisance de gouvernants qui ont agi selon le modèle Bush. Ils ont créé la crise et c'est nous qui payons. Formidable, non?

Pour toutes ces raisons, et tant d'autres, je serai parmi les manifestants protestant contre la venue de Georges W. Bush au Canada et à Montréal. Nous ne voulons pas entendre ses autojustifications. Sa place n'est pas ici: elle devrait être devant un tribunal pour criminels de guerre. Quant à nos dirigeants économiques, ne devraient-ils pas être en train de consacrer toute leur énergie à lutter contre la crise, à créer des emplois, à imaginer le Québec de demain?

S'ils manquent d'inspiration, je leur suggère des diners-causeries avec des personnes comme Laure Waridel, Nancy Neamtam, Daniel Breton, Joseph Stiglitz. Des gens aux idées audacieuses, progressistes, qui ont mille idées pour le Québec et pour un monde prospère, juste et écologique.

IDÉES

L'ADQ n'est plus

JOANNE MARCOTTE

Réalisatrice de L'Illusion tranquille, militante adéquate de 2003 à 2009 et ex-conseillère de Mario Dumont en 2006-07

Le 18 octobre 2009 aura sonné, pour moi, la fin de l'ADQ. Tout compte fait, un regard lucide sur l'état des lieux nous fait constater qu'en 15 années d'existence, le chef, les présidents et les directeurs généraux du parti n'ont tout simplement pas respecté leurs engagements: une organisation forte, capable de faire connaître la plateforme adéquate et une machine à faire gagner des élections.

Au lendemain de sa première course à la chefferie, l'ADQ ne compte qu'un peu plus de 13 000 membres et une poignée d'associations de comtés dignes de ce nom. De même, à peine 30 % des membres soi-disant «actifs» ont pris la peine de voter pour celui qui sera le troisième chef de l'histoire de leur parti.

Faute de militants, le clan Taillon a dû confier le rappel du vote à une firme privée, tandis que du côté d'Éric Caire, l'inexistence d'une force militante ne permettait même pas la tenue d'un rassemblement de plus d'une douzaine de personnes dans la région de Lanaudière. Malgré toute la bonne volonté et l'exubérance du candidat Lévesque, son chic autobus de campagne n'aura récolté que 710 votes. En fin de compte, le nouveau chef de l'ADQ aura été élu par l'équivalent de la population d'une polyvalente, soit en deçà de 2000 votes!

Brasser la cage

Cela dit, si le parti de Mario Dumont sous-estimait l'importance de l'organisation, il aura au moins livré aux Québécois des constats clairs et des solutions qui sortent du dogme usuel d'une social-démocratie étouffante et contre-productive. Comme en témoignent les véritables partisans de la lucidité et du changement, de profonds problèmes structurels minent la liberté individuelle et économique du Québec, et les solutions pour y remédier ne peuvent plus être d'ordre cosmétique. Le «modèle québécois», la cogestion de l'État avec les syndicats, la dépendance du monde des affaires et des individus envers l'État étouffent l'initiative et briment l'entrepreneuriat québécois.

Aussi, si l'ADQ avec Mario Dumont pouvait au moins nommer les problèmes, «brasser la cage», faire éclater les mythes et remettre en cause le modèle québécois, il n'en sera rien avec Gilles Taillon. S'appuyant essentiellement sur le programme de 2007, Gilles Taillon et son équipe choisissaient de faire une campagne d'image et de personnalité qui opposait l'expérience au manque de formation universitaire, le lobbying et les groupes de réflexion au militantisme, et le programme de 2007 à un véritable effort de réactualisation de l'offre politique adéquate.



Le nouveau chef de l'ADQ, Gilles Taillon, aura été élu par l'équivalent de la population d'une polyvalente, soit en deçà de 2000 votes.

Taillon et l'ADQ

En cours de campagne, Gilles Taillon fut l'homme qui qualifiait de «provocatrice» et de «radicale» l'approche de l'équipe de contenu d'Éric Caire, pourtant largement inspirée des nombreux rapports commandés et dûment tablettés par le gouvernement Charest (Castonguay, Gagné, Fortin, Montmarquette-Facal). Pour régler le sous-financement chronique des universités québécoises, le candidat Taillon se limite à l'indexation des droits de scolarité et trouve indécent un plan graduel qui ramènerait la contribution de l'étudiant à 30 % des coûts réels de sa formation.

Au cours du débat sur les ondes de RDI, M. Taillon a même remis en question l'idée d'un système de santé mixte, pourtant une pièce maîtresse du programme de l'ADQ, et a démontré une tendance à la démagogie ainsi que sa méconnaissance totale du sujet en qualifiant le système américain de «système mixte», alors qu'il n'en est rien. Tandis que 70 % des Québécois estiment que le gouvernement devrait modifier la loi actuelle pour rendre obligatoire la tenue d'un vote au scrutin secret auprès des employés visés par une demande d'accréditation syndicale, Gilles Taillon trouve que cette idée reprise par l'équipe Caire ne mène qu'à la «confrontation».

Commenter l'actualité

Enfin, la proposition de l'équipe Caire de procéder à une évaluation exhaustive de la rémunération globale des employés du secteur pu-

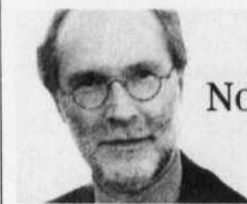
blic (salaires, avantages sociaux, sécurité d'emploi, régimes de retraite) avant toute concession salariale, fut assimilée à de la «provocation» plutôt qu'à une démarche qui vise à donner l'heure juste aux contribuables québécois.

Rompant avec la tradition adéquate de sortir du cadre établi et de voir plus loin, l'ADQ de Gilles Taillon propose le «changement sans bouleversements», comme si cela se pouvait! Faute de proposer un véritable changement structurel, l'équipe Taillon se cantonnera désormais à commenter l'actualité du jour et à tenter de percer le filtre médiatique par la controverse et le scandale. Le parti de Gilles Taillon du 19 octobre 2009 n'est pas et ne sera pas l'ADQ que je connais. Lorsqu'on ne peut nommer les problèmes, on ne peut prétendre offrir de vraies solutions.

Je suis devenue membre de l'ADQ au lendemain de l'élection de 2003, même si les résultats étaient bien loin de ce que le parti avait espéré. Au début 2006, j'ai offert mes services au plus bas des sondages et participé à la remontée spectaculaire de l'ADQ jusqu'à l'élection de 2007. Dans cette course à la chefferie, j'ai contribué à former une équipe de personnes avec lesquelles j'ai eu le grand honneur de travailler.

On dit que le changement se fait sur plusieurs années, voire sur plus d'une génération. Je ne perds donc pas espoir. Mais aujourd'hui, je crois pouvoir affirmer qu'il est temps de cesser de nuire à de bonnes et grandes idées en les associant au parti moribond qu'est devenu l'ADQ.

Le cas d'Ignatieff



NORMAN SPECTOR

Au début, certains libéraux de Toronto avaient tenté de vendre Michael Ignatieff aux Canadiens en le présentant comme un second Pierre Trudeau. Cette comparaison a fait chou blanc. Ils ont ensuite tenté d'en faire le Barack Obama du Canada: autre échec. En dernier recours, de nombreux libéraux ont laissé entendre que le président Obama et le premier ministre Stephen Harper ne s'entendraient pas sur grand-chose, des désaccords qui ne pouvaient être qu'à l'avantage de leur parti.

On n'entend plus ce raisonnement, car il semble que MM. Harper et Obama s'entendent plutôt bien. En réalité, le fait que M. Obama soit au pouvoir rend les défis du premier ministre plus faciles, et ce, dans plusieurs dossiers.

Prenons l'exemple des changements climatiques. Alors que ce dossier est encore perçu par certains comme une zone de vulnérabilité pour les conservateurs, le premier ministre Harper s'en sort déjà gagnant sur le plan national.

En 2006, pendant sa campagne à la direction du Parti libéral, Michael Ignatieff avait déclaré: «Je crois que le Canada doit conserver les cibles de Kyoto et travailler à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 6 % en deçà des niveaux de 1990.» Pourtant, dans un discours prononcé la semaine dernière, dans lequel il déclarait que l'environnement constituerait la pierre angulaire de son programme électoral, le chef libéral n'a fait aucune référence au protocole de Kyoto.

À l'échelle internationale, il est de plus en plus évident que ce protocole sera abandonné. Les pays industrialisés reconnaissent que les chances que les États-Unis ratifient cette entente sont aussi minces que M. Obama qu'elles l'étaient sous ses deux prédécesseurs. Cela a pour conséquence que le Canada ne s'exposera à aucune pénalité — comme certains l'avaient pourtant craint — pour ne pas avoir réalisé les cibles que le gouvernement Chrétien a endossées.

En fait, l'administration du président Obama est déjà en train de négocier directement avec l'Inde et la Chine. Et cette semaine, Yvo De Boer des Nations unies a reconnu qu'une nouvelle entente internationale n'émergera certainement pas de la réunion de décembre à Copenhague. Au contraire, on raconte que les gouvernements endosseront des cibles pour le moyen terme à l'échelle nationale, à l'exemple des objectifs que le gouvernement Harper est en train de se fixer, en concordance avec le gouvernement américain.

À Washington d'ailleurs, la question est loin d'être réglée. Il est clair qu'une loi ne sera pas votée par le Congrès avant la réunion de Copenhague. Et la semaine dernière, le bureau du Congrès a déclaré que le projet de loi de la Chambre des représentants ralentirait légèrement la croissance économique au cours des prochaines décennies et créerait d'«importantes» pertes d'emplois.

En plus de faciliter la vie de M. Harper, la présidence de M. Obama rend son remplacement par M. Ignatieff encore plus difficile.

La semaine dernière, le *New York Times* rapportait en une que le déficit américain pour l'exercice précédent atteignait un gigantesque 1400 milliards de dollars. Ce déficit est supérieur de 1000 milliards de dollars à celui de l'année précédente, et il représente 10 % du PIB, ce qui en fait le plus grand déficit depuis 1945. L'année prochaine s'annonce pire encore. En comparaison, au Canada, ce chiffre correspond à 3,7 % du PIB.

Il y a deux semaines, la Presse canadienne écrivait que «Michael Ignatieff est prêt à prendre le risque politique» d'avoir une «conversation entre adultes» avec les citoyens canadiens au sujet des «douloureuses mesures» à adopter pour régler la dette du Canada, y compris des hausses d'impôts et de taxes. Très vite, M. Ignatieff a désavoué cette assertion. Peut-être s'est-il rendu compte que la comparaison des situations financières entre les États-Unis et le Canada lui rendraient très difficile la tâche de convaincre les Canadiens du fait que le déficit est une priorité. Et comme M. Ignatieff l'a démontré cette semaine, les libéraux préfèrent proposer de nouveaux programmes, comme celui des garderies, plutôt que de s'attaquer aux dépenses, du moins quand ils sont en campagne électorale.

nspector@globeandmail.ca
Norman Spector est chroniqueur politique au Globe and Mail

Une réforme qui sape le sens de l'adoption

ROBERT LECKEY

Professeur de droit familial à l'Université McGill, l'auteur a publié à l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) une étude intitulée *Families in the Eyes of the Law: Contemporary Challenges and the Grip of the Past*.

La semaine dernière, le ministre de la Justice

L Kathleen Weil a présenté un avant-projet de loi proposant des changements importants au Code civil en matière d'adoption. Selon la ministre, ces propositions visent «à actualiser les règles de l'adoption au Québec afin de mieux répondre aux nouvelles réalités sociales et familiales».

L'avant-projet propose d'ajouter deux modèles d'adoption, soit l'adoption «ouverte» et l'adoption «sans rupture du lien de filiation d'origine». Intentionnellement ou non, les propositions relatives à ce deuxième mode d'adoption marquent une importante rupture avec le droit de la famille en vigueur au Québec depuis plusieurs décennies et ancreraient une vision conservatrice de la famille.

Comme l'adoption déjà prévue dans le Code civil, les adoptions ouvertes rompraient les liens de filiation entre les enfants et leurs parents d'origine. Elles les remplaceraient par de nouveaux liens avec les parents adoptifs. Mais l'adoption ouverte donnerait par ailleurs l'option de signer une entente facilitant la poursuite des relations entre les parents d'origine et l'enfant.

Confidentialité

Ce projet de réforme rejette le modèle traditionnel de confidentialité qui importait lorsque la société stigmatisait encore comme illégitimes les enfants nés hors du mariage. Or de nos jours, bon nombre d'enfants adoptés ont d'abord été placés sous la Loi sur la protection de la jeunesse et connaissent donc leur famille d'origine. Ils savent qu'ils ont été adoptés et pour cette raison, le caractère secret de l'ancien modèle peut ne plus sembler pertinent.

Certes, cette proposition exigera un examen attentif en commission parlementaire pour s'assurer qu'elle ne nuirait pas à la relation des parents adoptifs avec leur enfant. Mais elle a au moins le mérite de répondre directement aux préoccupations de la ministre concernant l'adaptation aux nouvelles réalités sociales.

Objectifs poursuivis

La seconde proposition concernant l'adoption «sans rupture du lien de filiation d'origine» est à notre avis beaucoup plus inquiétante. Celle-ci donnerait à un enfant des parents adoptifs qui assumerait la responsabilité principale de prendre soin de lui. Mais ce mode d'adoption conserverait le lien de filiation existant entre l'enfant et sa famille d'origine.

Quel but poursuit-on avec cette proposition? La ministre avance que ce modèle est particulièrement approprié pour les enfants placés sous la protection de la jeunesse. Mais l'adoption ouverte permettrait déjà de répondre aux besoins particuliers de ces enfants. L'adoption «sans rupture du lien de filiation d'origine» semble poursuivre un autre but.

En fait, si elle était acceptée, cette proposition risquerait de saper l'idée même de l'adoption. Lorsque les parents d'origine, pour une raison ou une autre, ne peuvent prendre soin de leur enfant, l'adoption lui procure une nouvelle famille. Depuis la première loi adoptée à ce sujet il y a 90 ans, l'adoption a permis de créer de nouveaux liens de filiation et de donner à l'enfant une nouvelle identité.

Le sens de l'adoption

Or, l'adoption sans rupture du lien de filiation conforte au contraire l'importance des liens génétiques au détriment de ceux créés par l'adoption; elle mine la légitimité de l'adoption en tant que source de nouveaux liens familiaux. Elle sous-entend que, tandis qu'il est bien pour un ou deux adultes d'assumer la responsabilité juridique et financière d'un enfant négligé, seul le lien de sang produit la vraie filiation et l'apparte-

nance familiale.

En fait, la proposition de la ministre s'oppose au principe de base qui a soutenu le droit de la famille québécois depuis l'abolition du statut d'illégitimité il y a 30 ans: tous les enfants dont la filiation est établie sont égaux. Cela laisse sous-entendre que les parents adoptifs sont, pour ainsi dire, des parents de deuxième ordre.

Le moment choisi pour proposer ce changement est pour le moins malencontreux. Comme la ministre l'a constaté, les pratiques en matière d'adoption ont grandement changé ces dernières années. On a assisté à une augmentation du nombre d'adoptions internationales, lesquelles sont souvent interraciales, confiant des enfants à des parents adoptifs visiblement différents d'eux du point de vue de l'origine ethnique. En 2002, le législateur a en outre étendu la possibilité d'adopter aux couples de même sexe. Là encore, l'enfant n'est évidemment pas la progéniture des deux adultes qui l'adoptent.

L'adoption ouverte vient de toute évidence de l'Ontario; cette loi y est en vigueur depuis 2006. Mais l'adoption sans rupture du lien de filiation vient plutôt de la France, dont le droit de la famille est assez conservateur.

Quels que soient ses liens culturels et historiques avec la France, le Québec a développé une politique plus libérale en matière de droit familial. Qu'il s'agisse des droits des femmes mariées, des enfants illégitimes ou des couples de même sexe, le Québec a adapté ses lois aux pratiques sociales changeantes sans se soucier des débats français sur le sujet.

Selon la ministre Weil, ses propositions reconnaissent qu'il n'y a plus désormais un seul modèle familial et que différentes familles éprouvent différents besoins. Toutefois, l'accent mis sur les liens génétiques renforce en fait un modèle familial unique.

Il y a une diversité plus profonde dans le droit actuel qui dicte que, soit par filiation par le sang, soit par l'adoption, tous les parents sont égaux.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgeois-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédéric Doyon (reporter), Caroline Montpetit (littérature), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Étienne Desrosiers (reporter), Dominique Béty (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (cartooniste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folle-Boivin (communis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique et Bheer (Ottawa). PUBLICITÉ Julie Chrétien (directrice adjointe), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebail (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zematits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRIVAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Beliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

TREMBLAY

SUITE DE LA PAGE 1

pas là, dit-il. J'ai eu des avertissements dans le passé. Je n'ai pas appelé la police pour me protéger.

Gérald Tremblay est conscient des dangers liés à la lutte contre la corruption et à la mafia. Il relate d'ailleurs un événement survenu en 1989, alors qu'il était ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie à Québec. Il avait alors refusé d'accorder un permis à une entreprise de production de vin associée à la mafia. Au Conseil des ministres, on l'avait bien averti qu'en cas de problème, il devrait se débrouiller tout seul en cour, à ses frais. «Savez-vous comment je m'en suis sorti? Parce qu'il [le propriétaire] s'est ramassé dans la valise d'une auto, raconte-t-il. Je n'ai jamais dit à mon épouse Suzanne que je courais le risque d'une poursuite de 6 millions.»

Un air de déjà-vu pour Louise Harel

La chef de Vision Montréal, Louise Harel, a elle aussi dû faire face aux façons de faire de l'industrie de la construction. Cela a nourri sa réflexion en 27 ans de carrière politique. En entrevue au *Devoir* hier, elle a tenu à souligner l'importance d'une intégrité exemplaire pour assumer les fonctions de maire de Montréal et d'une résistance à toute épreuve face aux «intérêts financiers puissants».

La situation actuelle la ramène à de vieux souvenirs. Au début des années 1970, son conjoint Michel Bourdon, alors président de la CSN-Construction, avait été le catalyseur du dossier noir de la construction qui a mené à la commission Cliche. Les menaces et les intimidations

étaient alors le lot du couple Harel-Bourdon. «Je me souviens d'un dimanche soir où on nous a avertis de ne pas rentrer chez nous parce qu'il y avait un contrat pour tuer Michel», se rappelle Mme Harel.

De son côté, Richard Bergeron, chef de Projet Montréal, a demandé la protection de la police pour sa famille, même s'il assure qu'il n'a fait l'objet d'aucune menace. C'est l'ancien chef de police Jacques Duchesneau, bien au fait des ramifications du crime organisé, qui lui avait suggéré d'agir ainsi l'été dernier. M. Bergeron ne l'a d'abord pas pris au sérieux, mais son ascension dans les intentions de vote l'a incité à se raviser.

Aujourd'hui, Mme Harel, qui se dit «impermeable» aux influences du milieu de la construction et des firmes de services professionnels, soutient être la mieux placée pour faire le ménage à l'Hôtel de Ville. Ses adversaires en disent autant. Gérald Tremblay affirme qu'il est l'homme de la situation, alors que Richard Bergeron se présente comme sans reproches et comme le seul des trois candidats à la mairie à incarner l'intégrité.

Peur dans les corridors

Le climat de peur s'est aussi insinué dans les corridors de l'hôtel de ville. Selon nos sources, des fonctionnaires cherchent à prendre leurs distances de ce qui semble être un système. Au cours des derniers mois, certains d'entre eux qui se sont confiés à des journalistes faisaient eux-mêmes état de leur peur et ont en conséquence modifié leur façon de communiquer avec les médias. La succession de scandales (informatique, compteurs d'eau, SHDM, réfection de la toiture de l'hôtel et promiscuité entre les élus et les en-

trepreneurs) a soulevé des questions dans l'appareil public sur la complaisance de la Ville qui a permis les pratiques douteuses.

Au cours des derniers mois, des employés ont aussi été congédiés pour avoir trempé dans des activités louches, comme la surfacturation au service informatique. D'autres ont été remerciés de leurs services (avec indemnité) pour avoir tenu le maire dans l'ignorance dans des dossiers litigieux. «J'ai de plus en plus confiance dans la fonction publique, dit le maire. Est-ce qu'il y en a encore [des cas problèmes]? Peut-être.»

Enrayer le fléau n'est pas une mince tâche. «Il y a une limite à ce que je peux faire. Je ne suis pas un policier», rappelle Gérald Tremblay. Le nœud du problème, ajoute-t-il, c'est que ceux qui savent des choses et qui détiennent des preuves n'osent pas témoigner à la police. Sans preuve, la vérité peut difficilement émerger et les inculpations sont impossibles.

Selon lui, la tenue d'une enquête publique pendant que se poursuivent les investigations policières risque d'être un frein pour faire le ménage. «Quand il y a une enquête [publique], les gens disparaissent», laisse tomber le maire. Après un long silence, il évoque le cas de l'enquête policière éventée dans les médias au printemps concernant la réfection de la toiture de l'hôtel de ville qui, selon lui, a saboté les possibilités d'épingler les «mafiosos», notamment par l'écoute électronique.

Depuis son arrivée au pouvoir, la situation s'est aggravée. Malgré cela, Gérald Tremblay soutient avoir commencé le ménage en 2006 et qu'il a besoin de quatre autres années pour finir le travail.

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LABEAUME

«Si quelqu'un veut m'acheter un billet pour un cocktail d'Équipe Labeaume [...] qu'il me dit qu'il n'en a pas assez [de contrats], je vais lui dire que c'est son problème et que s'il n'est pas content, qu'il ne rachète plus de billets»

SUITE DE LA PAGE 1

enregistrées par le parti l'an dernier.

Le *Devoir* a pu confirmer ces informations, qui ont d'abord été colligées lundi dans le journal *L'Infobourg*, un hebdomadaire du centre-ville de Québec, sous la plume de Mathieu Houle-Courcelles, un militant très actif dans les dossiers du logement, notamment.

La liste officielle des contributions de 2008 à Équipe Labeaume révèle que plusieurs dirigeants clés de BPR ont financé le parti du maire sortant, dont le p.-d.g. Pierre Lavallée, le p.-d.g. de BPR-Bâtiment, Daniel Samson, et l'un des vice-présidents, Guillaume St-Gelais. Les contributions de ces personnes ont toutes été enregistrées le 3 juillet, journée au cours de laquelle M. Labeaume était fort occupé en raison des célébrations du 400^e anniversaire de la ville. Chez Dessau, Michel Verreault, le vice-président de la direction de l'entreprise, a lui aussi contribué ce même jour.

Les donateurs ont chacun contribué à hauteur de 500 \$ ou 1000 \$, le montant maximal autorisé par la loi. Dans certains cas, des contributions de leur conjointe permettaient de totaliser 2000 \$ par couple, ce qui est par ailleurs tout à fait légal.

Et c'est ce qu'a souligné le porte-parole de l'Équipe Labeaume hier lorsque *Le Devoir* l'a interrogé à ce propos. «Je pense qu'il n'y a pas de quoi fouter un chat avec des contributions qui totalisent deux, trois, quatre mille dollars parce que ce sont des individus qui sont liés à un bureau», a commenté le porte-

parole de campagne, Michel Gagné. «Ce n'est pas de la collusion, ce n'est pas de la fraude organisée, c'est simplement la loi qui permet des contributions jusqu'à un maximum de 1000 \$.»

Chez Dessau, les commentaires de la porte-parole Kim Malo allaient dans le même sens. «Oui, ce sont bien des employés de Dessau, mais ces gens-là sont avant tout des citoyens. [...] On a 4300 employés et je ne pense pas qu'on doit envoyer une note à chacun pour leur dire: "S.V.P., ne faites pas de dons à titre personnel."» Chez BPR, le porte-parole ne nous a pas rappelés après avoir pris connaissance de nos questions.

À Québec comme ailleurs, les firmes Dessau et BPR ont obtenu des contrats importants ces dernières années. La firme BPR a notamment travaillé dans les dossiers du bassin de rétention de la rivière Lorette et du nouveau stade universitaire. Par le biais de sa filiale en construction (Verreault), Dessau a quant à elle obtenu le contrat de réaménagement des sites de la baie de Beauport, de la Pointe-à-Carcy et de l'Anse-Brown dans le cadre du 400^e et elle dirige le consortium qui doit mettre à jour les études de faisabilité du projet de train à grande vitesse.

Pascal-Pierre Paillé avait contribué au RMQ en 2008

La formation politique du maire sortant tenait justement un cocktail-bénéfice hier soir au patro Rocamadour pour amasser des fonds. D'après M. Gagné, les informations sur la totalité des contributions recueillies seront diffusées sur le

site Web du parti «la semaine prochaine». M. Gagné s'est par ailleurs moqué de l'idée qu'on puisse penser «acheter le maire avec 2000 \$ ou 3000 \$». M. Labeaume, un millionnaire qui a fait fortune dans le domaine minier avant de se lancer en politique, a souvent laissé entendre que sa fortune personnelle le rendait imperméable au trafic d'influence. «Moi, ça adonne bien, je n'ai pas besoin d'eux», déclarait-il lors d'une entrevue dimanche diffusée sur les ondes de TVA. «Rien n'est impossible, on n'est pas à l'abri de ça», avait-il aussi déclaré, en précisant qu'il fallait selon lui avoir «un comportement de refus». «Si quelqu'un veut m'acheter un billet pour un cocktail d'Équipe Labeaume [...] qu'il me dit qu'il n'en a pas assez [de contrats], je vais lui dire que c'est son problème et que s'il n'est pas content, qu'il ne rachète plus de billets.»

Du côté du parti d'opposition — le Renouveau municipal de Québec —, qui a amassé l'an dernier presque autant qu'Équipe Labeaume (76 430 \$), les dons de 1000 \$ proviennent tous de gens qui étaient des élus du parti en 2008. Ont également contribué différentes figures souverainistes, dont la députée péquiste Agnès Maltais, la présidente de la Société nationale des Québécois de Québec, Nicole Madore, et le député bloquiste Pascal-Pierre Paillé, qui s'est d'ailleurs mis dans l'embarras cette semaine en intervenant dans la campagne municipale sans l'aval de son chef.

Le Devoir

CARCAJOU

SUITE DE LA PAGE 1

ensemble, comme à l'époque de Carcajou, cette escouade créée en 2000 composée d'enquêteurs de la GRC, de la SQ et de corps policiers de Montréal.

Ancien de Carcajou et de la SQ, le député libéral de Chomedey, Guy Ouellette, a soutenu, hier au Parlement, que la création d'une escouade spéciale était une bien meilleure stratégie, face à la corruption dans la construction, que de tenir une enquête publique. Pour la guerre des motards, c'est précisément le choix que le PQ avait fait en 2000, a-t-il rappelé. Or, à l'époque, le critique libéral en matière de sécurité publique, Jacques Dupuis (aujourd'hui ministre), réclamait quotidiennement une enquête publique. «Je remercie Serge Ménard de n'avoir pas cédé à Jacques Dupuis», a dit M. Ouellette au *Devoir*, alors qu'il sortait du Salon bleu. «Si, en 2000, le ministre Ménard avait cédé aux pressions de Dupuis, on n'aurait jamais pogné les Hell's Angels comme on les a pognés en 2001. On a arrêté la guerre des motards. Ce n'est pas rien.» Guy Ouellette rejette l'opinion souvent entendue ces derniers jours selon laquelle le travail policier conviendrait surtout aux enquêtes portant sur un cas précis. Au contraire, plaide-t-il, «les forces policières du Québec nous ont habitués à démonter des systèmes», a-t-il dit hier après-midi lors du débat sur la motion de l'opposition péquiste réclamant une enquête publique sur la construction et le domaine municipal (elle sera mise au vote ce matin). «On l'a vu avec les gangs de rue. On l'a vu avec les motards. On l'a vu avec la mafia italienne dans le projet Colisée», a soutenu M. Ouellette. En référence à l'annonce d'aujourd'hui, il a conclu qu'il fallait donner aux «forces policières les outils dont elles ont besoin».

Mardi, *Le Devoir* révélait que la Commission de la construction, chargée de l'application des conventions collectives dans les chantiers, avait réclamé récemment des moyens supplémentaires. La CCQ lutte contre le travail au noir, lequel, payé en argent comptant, est une méthode de plus en plus prisée de blanchiment d'argent. «On a demandé des moyens additionnels, et ça devrait être annoncé sous peu. La balle est dans le camp du gouvernement», a dit André Martin, porte-parole de la CCQ, en évoquant la création d'escouades mixtes et la «création de nouveaux outils [...] de partage d'information interorganisme». Déjà, la CCQ travaille avec le ministère du Revenu, la Régie du bâtiment, la Commission de la construction, la CSST et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

Resucée

L'opposition péquiste a été mise au courant en fin de journée hier de l'annonce que le gouvernement doit faire aujourd'hui. Elle craint que cette dernière ne soit qu'une resucée du «spectacle» du dimanche 13 septembre, où trois ministres avaient présenté des mesures pour lutter contre la fraude: Jacques Dupuis et Richard Deschênes, cette fois en compagnie de Kathleen Weil (Justice) et Raymond Bachand (Finances), avaient entre autres annoncé la création d'une «toute nouvelle équipe mixte» composée de 17 enquêteurs de la SQ et ayant pour mission «d'enquêter sur toute forme de malversation et de corruption».

Selon la critique péquiste en matière de sécurité publique, Bertrand St-Arnaud, l'annonce d'aujourd'hui est en quelque sorte un «aveu d'échec» de la stratégie adoptée le 13 septembre. De plus, «ça démontre que les enquêtes policières en cours sont insuffisantes», a-t-il dit. «Peu importe ce qui est annoncé, ça reste une action au niveau des enquêtes policières, et non pas la réflexion nécessaire que nous devons avoir sur l'ensemble d'un système, sur l'octroi des contrats, les liens entre le monde de la construction et les municipalités», a dit M. St-Arnaud au *Devoir*, hier soir.

«Bouette» au Salon bleu

Hier en matinée, Jean Charest et Pauline Marois se sont mutuellement accusés de n'avoir pas toujours respecté les règles éthiques. La chef péquiste avait d'abord rappelé que son vis-à-vis était «allé au Mexique sur le bras de l'industrie de la construction», à l'hiver 2000. Mme Marois faisait référence au voyage qu'un important lobby, l'Association canadienne de la construction, avait payé à Jean Charest (alors chef de l'opposition) et à sa famille. Le chef libéral s'était rendu à Puerto Vallarta pour prononcer une conférence et rencontrer des représentants du monde de la construction.

Le premier ministre a répondu à la chef péquiste en l'invitant «à un peu de retenue et de prudence» et en soulignant que cette dernière vivait «dans une maison de verre». Le leader péquiste, Stéphane Bédard, a ensuite mis le premier ministre encore plus en colère en demandant si le Parti libéral allait se conformer aux directives du DGE et présenter plus clairement, dans son rapport annuel, le salaire d'appoint que Jean Charest reçoit du PLQ. C'est le ministre Claude Béchard qui a répliqué. En reprochant au PQ de mener «une opération de qui va lancer le plus de bouette», M. Béchard a accusé Pauline Marois d'avoir reçu, par l'entremise du Groupe Réflexion Québec, qui devait préparer sa campagne à la chefferie, des dons et des prêts sans en dévoiler la provenance.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Beaudry, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390